



EDITO

En tant que professionnel·le·s de l'enfance, vous participez au développement et au maintien d'un accueil de qualité. Vos compétences relationnelles, organisationnelles et réflexives participent aux décisions. Que ce soit dans l'aménagement des espaces, des activités proposées, du choix du matériel et des jeux ou encore, dans le respect des rythmes et de l'accueil des familles.

Ce travail au quotidien ne s'improvise pas. Sans cesse, il est remis en question par vos observations, par les difficultés que vous rencontrez ou par des contraintes organisationnelles. Des temps d'arrêts et de réflexions sont donc indispensables. De nombreux chemins sont possibles pour y parvenir : lectures, échanges avec des collègues, avec des pairs, réunions d'équipes, rencontres avec des intervenants extérieurs... Prenons un exemple concret : en lisant ce Flash Accueil, un article retient votre attention. En effet, il répond à un questionnement ou peut-être il offre un point de vue différent. C'est une occasion pour entamer une réflexion des pratiques et pourquoi pas, pour ajuster ce qui est proposé.

La formation continue est une autre voie pour soutenir cette démarche professionnelle. Quels en sont les avantages ? C'est l'occasion d'approfondir ou de développer ses connaissances. C'est la possibilité de prendre un temps d'arrêt et de recul par rapport à ses pratiques professionnelles et de re-questionner le sens du projet d'accueil, tout en développant son plan de formation. Dans la rubrique « À ÉPINGLER », retrouvez les outils développés à cette fin par l'APEF. C'est aussi un moyen pour réfléchir aux objectifs d'amélioration de la qualité et une manière d'avoir un regard critique et professionnel sur son métier. Enfin, c'est l'opportunité de revisiter le travail mis en œuvre avec les enfants et les parents et d'amener d'éventuels changements dans le projet d'accueil.

Pour soutenir chaque milieu d'accueil dans cette démarche réflexive, l'ONE propose une offre de formations continues construite autour de 14 axes thématiques et présentée dans un catalogue. Chaque milieu d'accueil en a reçu un exemplaire. Celui-ci est également consultable en ligne sur le site internet de l'ONE : <https://www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/formations-continues-petite-enfance/>

Des questions ? Des demandes ? Des propositions ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service des Formations Continues à l'adresse suivante : formationscontinues@ONE.be

Alexandre MINNOY
Responsable du service Formations continues
Direction Psychopédagogique - ONE

N°43 / 2021

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN **P. 2-10**

- Comment accompagner les pleurs des jeunes enfants ? **quiz**

SANTÉ **P. 11-16**

- Respect du suivi vaccinal en milieu d'accueil
- Alimentation lactée des nourrissons et enfants en bas âge : répertoire des laits et préparations infantiles

SANTÉ ENVIRONNEMENT **P. 16**

- **ERRATUM** Flash Accueil N°42 – article Santé-environnement
« BOIRE, C'EST IMPORTANT ! QUELLE EAU CHOISIR ? »

ENVIRONNEMENT **P. 17-23**

- Le compost en collectivité

ACTUALITÉ **P. 24-26**

- Nouveau site : Parentalité.be !

RECETTE **P. 27-29**

- Le chicon, un légume à apprivoiser !

À ÉPINGLER **P. 30-35**

- Raconte-moi un livre...
Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil
- « Coucou » : le nouveau livre pour les tout-petits...
- Nouveau site web : BIBLIOTHÈQUES.BE fait peau neuve ...
- Notreplandeformation.be : la nouvelle plateforme pour construire et piloter son plan de formation !
- Nouvelle brochure ONE : Le sommeil de l'enfant en milieu d'accueil
- Rappel : votre abonnement Flash Accueil disponible sur votre portail Pro



COMMENT ACCOMPAGNER LES PLEURS DES JEUNES ENFANTS¹ ?

Les pleurs des bébés et jeunes enfants ne laissent pas indifférents... et ce n'est pas un hasard.

Pour le jeune enfant, il s'agit d'un moyen de communiquer et de trouver réponse à ses besoins (psychiques et physiologiques) auprès de l'adulte.

« sécurité, réconfort, câlin, faim, sommeil, chaud, douleur... »

L'enfant éveille l'intérêt de l'adulte, sa survie en dépend. Le décodage et la réponse apportée par ce dernier seront centraux mais sont loin d'être des tâches faciles... Les adultes peuvent d'ailleurs parfois se sentir dépassés, notamment par les pleurs extrêmes et inconsolables des bébés. Sentiment d'incompétence, exaspération... risquent d'impacter la réponse qui pourrait être apportée à l'enfant.

Au travers de cet article, nous nous interrogerons sur :

- I. Ce que nous disent les pleurs des jeunes enfants
- II. Comment accompagner les pleurs ?
- III. Les enjeux pour les professionnels des milieux d'accueil

I. CE QUE NOUS DISENT LES PLEURS DES JEUNES ENFANTS...

PLEURER, UNE QUESTION DE SURVIE

Au début de sa vie, le bébé est immature et il ne comprend pas encore tout ce qui lui arrive. Dès lors, tout peut être source de danger pour lui. Face à une situation imprévue ou qu'il ne comprend pas (un simple gargouillis, un bruit soudain, différentes sensations auxquelles il ne peut donner du sens...), il va se sentir submergé par la peur, l'angoisse, la colère, etc.² Isabelle ROSKAM³ souligne également qu'à cet âge, le bébé ne peut encore y donner sens et ne peut réguler les émotions qu'il ressent. Il a besoin qu'un adulte comprenne cette détresse et lui apporte une réponse, notamment en le rassurant, le sécurisant, le consolant. Les pleurs et les cris sont les principaux signaux de communication dont il dispose pour faire venir à lui l'adulte, dont il est très dépendant et pour obtenir réponse à ses besoins (ROSKAM & GUEGUEN).



Illustration Prisca JOURDAIN

¹ Pour faciliter la lecture, le terme « jeune enfant » sera le plus souvent utilisé pour tout enfant fréquentant un milieu d'accueil.

² GUEGUEN, Catherine (2014). *Pour une enfance heureuse : repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau*. Paris : Robert LAFFONT

³ ROSKAM, Isabelle (2018). *Les émotions de l'enfant*. Paris : Philippe DUVAL

C'est avec les adultes qui répondent le plus à ses besoins, qu'un lien d'attachement va se créer progressivement. Au départ, ce sont ses parents qui créent ce lien (figure d'attachement primaire) et ensuite, les autres adultes qui s'occuperont plus particulièrement de lui. La construction de ce lien demande de la répétitivité et prend du temps - environ 9 mois selon Nicole GUEDENEY⁴.

Comme déjà évoqué dans le Flash Accueil n°38, créer ce lien avec les personnes qui l'entourent est donc vital pour le jeune enfant. C'est à elles qu'il fera appel en priorité en cas de besoin⁵.

Observons un jeune enfant lors d'une réunion de famille. Il sourit et répond aux sollicitations des adultes qu'il connaît bien – papy, mamy, tonton. Soudain, il chute, prend peur, se fait mal et se met à pleurer... Vers quel adulte se tourne-t-il alors ? Il reviendra vers sa figure d'attachement, maman et/ou papa, pour chercher sécurité et réconfort.

ÉVOLUTION DES PLEURS

Les premiers mois, des signes indifférenciés...

Chez le nouveau-né, dans les premiers mois de vie, les signes émis sont indifférenciés. Il est donc très compliqué pour les personnes qui s'occupent de lui de savoir s'il s'agit de pleurs de faim, froid, besoin de câlin, etc. Les adultes n'ont pas encore le « décodeur »⁶. Peu à peu, ils vont apprendre à le connaître et reconnaître ces signes qui vont d'ailleurs évoluer et se différencier peu à peu.



Des signes de plus en plus différenciés...

Les pleurs vont se différencier selon les circonstances et vont acquérir des tonalités différentes selon qu'il s'agisse d'inconfort, de pleurs d'endormissement, de douleur, etc. (ISRAËL⁷). Il devient alors plus aisé de les comprendre et de savoir ce qu'il convient de faire en fonction de la demande de l'enfant. Par ailleurs, les pleurs ne sont plus le seul moyen d'expression : sourire, sons de contentement... se développent également. Le jeune enfant développe ainsi toute une palette de signes et d'expressions.

Comment ces signes se différencient-ils peu à peu ?

L'interaction avec l'adulte joue un rôle primordial, en particulier la proximité avec le jeune enfant, les temps d'échanges et la richesse de ces moments. Lorsque le bébé exprime une émotion, l'adulte, en miroir de ce qui est en train de se passer, lui renvoie des signes émotionnels nuancés (au travers de ses mimiques, de l'intonation de sa voix, etc.). C'est ce que l'on nomme « l'effet miroir ».

Ainsi, par exemple, si l'adulte voit l'enfant exprimer du contentement, il répondra en accentuant les traits : en étirant le sourire, en parlant avec une voix joyeuse, en agrandissant les yeux... Le bébé, s'appuyant sur ses compétences d'imitation et de repérage des synchronies, va peu à peu reproduire ce que l'adulte lui renvoie. Il affine ainsi la manière dont il exprime ses émotions⁸. En fonction des réactions des adultes, l'enfant apprendra ainsi qu'il y a plusieurs moyens d'exprimer son contentement : en souriant, en riant aux éclats... Il en va de même pour d'autres émotions.

La capacité de repérage des synchronies fait référence à la capacité du jeune enfant à repérer des événements qui surviennent de manière simultanée ou du moins très rapprochée dans le temps. Cela lui permet d'associer ce qu'il ressent à la palette de signes qu'il voit en même temps chez l'adulte.

Derrière les pleurs, des besoins variés...

Si l'on associe souvent les pleurs à la faim ou à une douleur ressentie, ils peuvent être l'expression d'autres besoins, auxquels l'on pense peut-être moins de prime abord⁹.

→ Les pleurs liés au besoin de bouger, se mouvoir

Pensons, par exemple, au bébé installé sur le tapis qui, au travers de ses pleurs, exprime le besoin de changer de position ou le plus grand qui manifeste son envie de sortir pour explorer l'espace extérieur.

→ Les pleurs liés à une insécurité, un mal-être plus « général »

Les moments de familiarisation lors desquels le bébé découvre le milieu d'accueil, de nouveaux adultes, d'autres enfants ou encore les moments de transition, quand les professionnels de l'enfance sont en mouvement et moins disponibles à l'enfant, en sont quelques exemples.

→ Les pleurs de peur

L'inconnu, qu'il s'agisse d'une personne, d'un bruit, d'un nouvel environnement... est potentiellement source de peur. Quelle que soit l'origine de cette peur, tout comme nous, le jeune enfant a besoin de l'appivoiser et d'être en confiance. Il sera alors important, en tenant compte de son rythme, de prendre le temps de lui permettre de découvrir et de créer des repères, en toute sécurité.

⁴ GUEDENEY, Nicole (2010). *L'attachement, un lien vital*. Bruxelles : FABERT

⁵ Voir Flash Accueil N° 38 – Zoom sur... - « *Des deux côtés du lien : l'attachement, un besoin vital pour l'enfant* »

⁶ ROSKAM, Isabelle (2018). *Les émotions de l'enfant*. Paris : Philippe DUVAL

⁷ ISRAËL, Jacky (2011). *Bébé, dis-moi pourquoi tu pleures*. Toulouse, France : ERÈS

⁸ ROSKAM, Isabelle (2018). *Les émotions de l'enfant*. Paris : Philippe DUVAL

⁹ ISRAËL, Jacky (2011). *Bébé, dis-moi pourquoi tu pleures*. Toulouse, France : ERÈS

→ Les pleurs liés au besoin de repos et à la mise au lit

Les pleurs peuvent être un signe de fatigue, indiquant un besoin de repos. Notons ici l'importance de l'observation et de la connaissance fine des signes de chaque enfant. Certains sont en effet assez communs - bâillement, pleurs...et d'autres, propres à chacun, comme se toucher l'oreille, tortiller ses cheveux, prendre son doudou...¹⁰

Le moment de la mise au lit, moment de séparation, de « lâcher prise », peut également susciter les pleurs du jeune enfant... Anticiper le moment de repos avec lui, prendre le temps du rituel, en fonction de chacun (câlin, berceuse, doudou...), réfléchir à la manière de le porter et de le déposer (calme, douceur, détente...) vont permettre de l'accompagner sereinement.



→ Les pleurs d'anticipation (séparation du matin, Consultation ONE...)

Le jeune enfant prend petit à petit conscience de ce que représente la séparation. Il l'anticipe, la redoute et le manifeste par des pleurs, il s'accroche... ce qu'il ne faisait pas avant. Un autre exemple est le souvenir des précédentes consultations chez le médecin qui peut entraîner l'anticipation d'un inconfort (le stéthoscope sur le corps, l'embout que l'on introduit dans l'oreille, le bâtonnet sur la langue... sans oublier la possible piqûre du vaccin).

→ Les pleurs de contraintes et de refus

Ce type de pleurs peut par exemple survenir lors de l'habillage ou du déshabillage (passer une encolure de pull, mettre les chaussures pour aller dehors...) ou quand le jeune enfant est interrompu dans un moment de plaisir (un nez qui coule qu'on essuie en venant par derrière, sans prévenir, alors qu'il est occupé à écouter le bruit que font les anneaux qu'il vient de déposer dans une boîte en métal).

→ Les colères et la frustration, désir insatisfait

Une voiture arrachée des mains alors que l'enfant était pleinement concentré à observer les roues qui tournent suite au mouvement de sa main ; le jeune enfant qui se jette en arrière, pleure, hurle parce qu'il n'arrive pas à avoir ce qu'il souhaite, désire...

Dans ces situations, « *Il est incapable de dominer ses sentiments et encore moins de mettre des mots dessus pour faire part de sa déception.* » (ISRAËL¹¹).

Il ne s'agit en aucun cas de caprices. À nouveau, l'enfant aura besoin du professionnel pour s'apaiser, gérer et surmonter la situation.

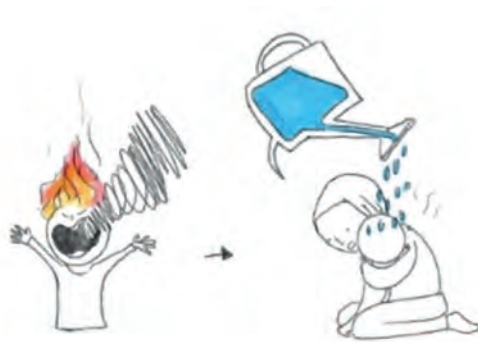


Illustration Prisca JOURDAIN

→ Les pleurs de décharge

Finalement, tout pleur permet d'exprimer une émotion, de décharger son stress et de se détendre¹². Dans certains cas, il n'y a pas forcément de besoins particuliers, le pleur a alors pour seule fonction de faire descendre la tension, d'évacuer le trop plein d'émotions accumulées.

Les fins de journées et mises au lit sont par exemple souvent des moments plus propices à ce type de pleurs. Dans ce cas, il sera important que le jeune enfant puisse exprimer et surtout évacuer ce trop-plein avec le soutien du professionnel (en restant au contact, en amenant de la contenance et avec bienveillance, etc.).

→ Les pleurs d'origine médicale

Les pleurs sont un motif fréquent de consultation et de stress parental. En fonction de l'âge d'apparition, de leur durée, des symptômes associés, il est possible de poser un diagnostic et d'assurer leur prise en charge médicale. Chez les tout-petits (< 6 mois), 5 % seulement des pleurs ont une origine organique et donc la grande majorité des pleurs est d'origine « fonctionnelle ».

En s'aidant des signes associés (fièvre, état général, vomissements, aspect des urines et des selles, évolution pondérale, développement psychomoteur...), on pourra mieux percevoir l'origine des pleurs, lesquels pouvant être aigus ou chroniques.

Les pleurs excessifs **aigus**, liés par exemple à une infection, une pathologie digestive aigue, voire un trouble neurologique central requièrent une consultation médicale urgente.

En cas de pleurs excessifs **prolongés** ou **chroniques**, il faut différencier les **causes fonctionnelles** des **causes organiques** : la plupart du temps, chez les nourrissons, les pleurs sont dus à des causes fonctionnelles qui correspondent à l'immaturité fonctionnelle du système digestif (mauvaise digestion du lactose, coliques liées à une flore intestinale perturbée, immaturité de la motricité avec régurgitations, diarrhées ou constipation fonctionnelle...). Si les pleurs persistent malgré l'adaptation du régime alimentaire, de la position et divers moyens d'apaisement ou s'ils s'accompagnent d'autres symptômes, ils nécessitent un examen médical.

¹⁰ Voir Brochure « Le sommeil de l'enfant en milieu d'accueil » - ONE 2020

¹¹ ISRAËL, Jacky (2011). *Bébé, dis-moi pourquoi tu pleures*. p. 251-252. Toulouse, France : ERÈS

¹² Voir Flash Accueil N°42 « Accueillir les émotions des tout-petits »

Les pleurs liés à des **causes organiques** correspondent à des troubles digestifs comme le reflux gastro-œsophagien, une allergie aux protéines du lait de vache (ou autre allergie alimentaire), une intolérance digestive (lactose, gluten...), une pathologie du métabolisme (rare)... Des troubles neurologiques, urinaires, ostéoarticulaires sont moins fréquents mais peuvent aussi être liés à des pleurs excessifs chroniques. Ces troubles nécessitent une consultation médicale et ce, d'autant plus rapidement s'il y a une cassure de la courbe de croissance.

Il peut être utile de noter le début d'apparition des symptômes, l'évolution journalière des pleurs (circonstances, fréquence, durée, intensité et type (cris, plaintes...)), ainsi que l'évolution au cours du temps, la présence d'autres symptômes, comme les régurgitations, vomissements, malaises pendant et/ou après les repas, troubles respiratoires (infections récidivantes, apnées), diarrhées ou selles dures, ballonnement abdominal durant les épisodes de pleurs, gargouillement intestinal, émission de gaz, irritabilité, troubles du sommeil...

→ **Et bien d'autres besoins encore...**

Notons que plusieurs besoins peuvent se superposer et d'autres lectures sont évidemment encore possibles. Rester ouvert, à l'écoute et observer, émettre des hypothèses vont permettre d'affiner la perception de la situation et de comprendre ce qui se joue pour l'enfant.

II. COMMENT ACCOMPAGNER LES PLEURS ?

Se pose parfois la question de savoir s'il faut répondre aux pleurs des bébés... « *Il risque de s'habituer aux bras.* », « *Il risque de devenir capricieux* ».

Les résultats de différentes études montrent l'importance d'apporter une réponse rapide et de qualité aux pleurs des bébés. Cela contribue à les calmer et à diminuer leur état de stress. Ainsi, le fait de contenir, de prendre dans les bras va libérer de l'ocytocine qui apaisera l'enfant¹³. A plus long terme, les études en psychologie du développement montrent que plus on répond rapidement et de manière appropriée aux signaux d'alerte (cris, pleurs) d'un bébé, plus il sera confiant et autonome.



DÉCODER ET RÉPONDRE DE MANIÈRE AJUSTÉE...

Tout pleur est l'expression d'une émotion qui renvoie à un besoin, celui-ci pouvant être de nature très variée. C'est pourquoi, pour décoder ceux-ci et pouvoir y répondre, il faudra toute la disponibilité et la sensibilité du professionnel.

Faire descendre la tension

Face à l'expression de l'émotion, tenter de raisonner le jeune enfant par des mots n'aura pas l'effet escompté. En proie à une émotion vive, un danger qu'il ressent, l'enfant « se ferme ». Avant tout, il faut chercher à faire redescendre la tension. Le lien qui le lie à l'adulte est très important : il faut que l'enfant sente la présence de l'adulte, qu'il se sente soutenu et contenu (ISRAËL¹⁴).

Pour ce faire, la posture du professionnel à hauteur de l'enfant, le contact physique combiné à une parole et surtout, une intonation de voix rassurante, douce et posée sont essentiels.



Illustration Prisca JOURDAIN

« Par ailleurs, chaque bébé dispose d'une sensibilité propre aux pleurs et à la capacité d'être consolé: certains bébés résonneront au bénéfice de la voix (chanson douce), d'autres au toucher (bercement, massage...). Parfois, privilégier un seul canal à la fois (sensoriel ou auditif ou...) permettra au bébé de ne pas se sentir envahi en surplus de son propre débordement. Certains bébés ont une sensibilité exacerbée, une excitabilité à fleur de peau. L'adulte doit alors se montrer créatif pour contenir l'enfant, lui permettre de retrouver l'apaisement en lui, le consoler. » (YAPAKA¹⁵).

Il est important de laisser le jeune enfant s'exprimer, de lui faire savoir qu'il est entendu plutôt que de se jeter trop vite sur une solution pour faire cesser les pleurs, coûte que coûte (tétine, biberon...). Être présent, à proximité et s'adresser à lui est déjà une réponse.

Chercher à comprendre pour apporter une réponse ajustée

Au début, quand on ne connaît pas encore bien le jeune enfant et que les pleurs sont relativement indifférenciés, on tâtonne, on cherche... Il s'agit d'une tâche particulièrement difficile !

¹³ GUEDENEY, Nicole (2010). L'attachement, un lien vital. Bruxelles : Fabert - JUNIER, E. (2017). Il pleure beaucoup. Retrieved March 8, 2021 from <https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/mieux-comprendre-les-pleurs-des-bebes>
¹⁴ ISRAËL, Jacky (2011). Bébé, dis-moi pourquoi tu pleures. Toulouse, France : ERÈS
¹⁵ Yapaka. (2020, 25 septembre). Que faire quand un bébé n'arrête pas de pleurer ? Retrieved from <https://www.yapaka.be/texte/texte-que-faire-quand-un-bebe-narrete-pas-de-pleurer>.

Le risque est que le professionnel assimile les pleurs exclusivement à un besoin de manger ou à la manifestation d'un problème de santé et propose par conséquent des réponses non ajustées. Dans ce cas, l'enfant risque de ne pas être compris dans toute la richesse de ses émotions et besoins. Cela peut entraîner un conditionnement. Par exemple : « *Quand j'éprouve des émotions désagréables, manger me calme* ». Peu à peu, le professionnel apprendra à décoder les pleurs du bébé.

Plusieurs aspects aideront à ce que sa réponse soit de plus en plus ajustée : le fait qu'il connaisse de mieux en mieux l'enfant dont il s'occupe et comme nous l'avons vu, la différenciation progressive des signes chez l'enfant.



Illustration Prisca JOURDAIN

Au fur et à mesure de son développement, le jeune enfant élaborera ses propres stratégies pour faire face à ce qui lui arrive, à l'insécurité qu'il peut ressentir. Par exemple, la succion, stratégie d'auto-apaisement et qui est de type réflexe chez le nourrisson, devient par la suite volontaire. L'enfant attrapera ainsi un objet, son pouce, pour le suçoter quand il en aura besoin¹⁶. Vers l'âge de 8-12 mois, les jeunes enfants ont recours aux phénomènes transitionnels (doudou, tortillement des cheveux, gazouillis, roulement d'un objet...) qui les aident à vivre des moments compliqués pour eux (séparation du matin, transitions, etc.)¹⁷.

Peu à peu, en fonction du décodage des pleurs de l'enfant et des capacités de ce dernier, l'enfant pourra tolérer un petit délai dans la réponse apportée ou trouvera des stratégies pour vivre les événements.

Il sera alors possible pour le professionnel d'accompagner l'enfant plus « à distance » quand il ne sait pas lui répondre dans l'immédiat. Par sa parole, il manifestera à l'enfant qu'il a bien entendu et pris en compte son appel. Elle contribuera à maintenir le lien à distance et aidera l'enfant à patienter en attendant que l'adulte soit disponible pour l'apaiser et répondre à son besoin.

Le langage est avant tout affectif et relationnel. On n'attend pas que l'enfant maîtrise, comprenne la langue pour lui parler.

RECONNAÎTRE, COMPRENDRE ET RÉPONDRE... DONNER DU SENS

Par les mots adressés au jeune enfant, le professionnel peut reconnaître l'émotion. Il peut émettre des hypothèses sur les possibles besoins/points d'inconfort à l'origine de cette émotion et l'accompagner au travers des mots.

PERMETTRE AU JEUNE ENFANT DE SE PRÉPARER, D'ANTICIPER, DEMANDER L'APPROBATION

Par ses mots, le professionnel aide également le jeune enfant à anticiper les événements, à lui donner des repères (par exemple, en accompagnant la séparation du matin et en prenant le temps nécessaire, en prévenant du moment de repas qui arrive).

S'ajuster au rythme de l'enfant en tenant compte de son approbation permet de le rendre acteur et de prévenir des pleurs de contraintes et de refus.

QUELS MOTS UTILISE-T-ON QUAND ON S'ADRESSE À L'ENFANT ?

Parfois et avec l'idée de rassurer l'enfant, nous minimisons, jugeons ou nions les émotions du tout-petit. Finalement, quel(s) message(s) renvoyons-nous à l'enfant quand on dit : « *Ne pleure pas, ce n'est pas grave* » ou « *Tu es un grand* » ? Comme évoqué, s'attacher à reconnaître l'émotion et la contextualiser soutiendra davantage l'enfant : « *Tu pleures parce que tu vois la maman de Noé ? Sois rassuré, ta maman arrive bientôt* ».

ET SI PERSONNE NE RÉPOND À SES APPELS ?

Les pleurs peuvent alors s'intensifier, le jeune enfant augmentant son signal pour tenter d'attirer l'attention du professionnel. Si aucune réponse ne lui est apportée, le signal – les pleurs – risquent de s'éteindre.

Le jeune enfant apprend alors à ne plus se connecter à ce qu'il ressent et l'on observe des enfants très « sages », qui n'expriment plus leurs émotions (chagrins, peurs,

colères...), leurs besoins. Cette observation doit attirer l'attention : pourquoi ne s'exprime-t-il pas ?¹⁸

Par ailleurs, les réponses apportées vont également impacter la qualité de la relation d'attachement qui se crée entre le jeune enfant et le professionnel. Ainsi, en l'absence de réponses systématiques, fiables, prévisibles, la relation risque d'être marquée par de l'insécurité pour le jeune enfant qui n'aura pas la certitude qu'il peut compter sur le professionnel.

¹⁶ ROSKAM, Isabelle (2018). *Les émotions de l'enfant*. Paris : Philippe DUVAL

¹⁷ Voir Flash Accueil N°41 « *Objets et phénomènes transitionnels : toute une histoire ?* »

¹⁸ GUEGUEN, Catherine (2014). *Pour une enfance heureuse : repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau*. Paris : Robert LAFFONT

QUAND LES PLEURS NOUS DÉPASSENT...

Les pleurs permettent de créer la proximité entre le jeune enfant et le professionnel. Lorsque l'enfant s'apaise et que le besoin à la source des pleurs est rencontré, cela tend à calmer également le donneur de soins. D'une certaine manière, celui-ci est « récompensé » en voyant l'enfant calme, apaisé (ZEIFMAN¹⁹).

Parfois, les pleurs, notamment les pleurs extrêmes et inconsolables des bébés qui surviennent en particulier entre trois et cinq mois, peuvent avoir des répercussions négatives sur les adultes. Ils peuvent les troubler, entraîner du stress, de la frustration et même, un sentiment d'échec, d'incompétence, de vive irritation. Notons que chaque adulte a son propre seuil de tolérance. Dans les cas extrêmes, cela peut conduire à des réponses inappropriées, voire au syndrome de bébé secoué (BARR²⁰).

Que faire ?

- Comprendre le sens des pleurs peut aider à voir la situation sous un angle différent. Ainsi, tous les enfants pleurent, certains plus que d'autres, puisqu'il s'agit pour eux d'un moyen de communication. Le jeune enfant n'essaie pas de nous provoquer ni de nous tester, il ne veut pas du mal à l'adulte. Il est tout simplement incapable d'avoir ce genre d'intentions à ce stade de son développement.
- Si les pleurs deviennent trop frustrants et que l'adulte se sent dépassé, il est important d'identifier ses limites et de passer le relais à un proche (collègue, conjoint, grands-parents...). Si vous êtes seul(e), veillez à mettre l'enfant en sécurité, lui exprimer que vous devez vous éloigner mais que vous allez revenir et ensuite sortir pour prendre le temps de vous apaiser. Il est important à votre retour de mettre des mots auprès de l'enfant et de veiller à apporter une réponse à sa détresse (BARR, 2006 ; Yapaka).

Il ne faut donc pas hésiter à en parler avec un collègue, en équipe, votre responsable, l'agent ONE... et le cas échéant, à se faire aider par d'autres professionnels.

Par ailleurs, la manière dont nous avons été accompagnés dans nos pleurs lorsque nous étions jeunes enfants va également agir sur la manière dont nous allons répondre aux pleurs. Le professionnel qui, enfant, n'a pas été accompagné dans ses pleurs peut ressentir des difficultés de s'occuper d'un bébé difficile à consoler (Yapaka²¹).

Il est intéressant de s'interroger sur la manière dont nous nous situons par rapport aux émotions. *Sommes-nous à l'aise avec la colère, la peur... ?* Cela aura certainement un effet sur la manière dont nous réagirons aux émotions exprimées par les autres.

III. LES ENJEUX POUR LES PROFESSIONNELS DES MILIEUX D'ACCUEIL

Dans cette troisième partie, nous reviendrons sur cinq aspects importants qui, lorsqu'ils sont bien réfléchis constituent des leviers pour prévenir l'arrivée de certains pleurs et donnent les moyens d'accompagner les émotions des jeunes enfants.

Des mises en situation viendront illustrer ces propos. Elles seront accompagnées de questions non exhaustives qui abordent différentes portes d'entrée. Envisager un éclairage multiple d'une situation amène une compréhension plus fine de ce qui est en train de se jouer pour le jeune enfant, le groupe d'enfants, le professionnel, l'équipe et/ou la famille... Il est alors plus facile d'explorer les pistes de réponses à privilégier pour s'ajuster au vécu de chaque enfant.

CRÉER ET MAINTENIR UN LIEN, ASSURER DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS POUR CHACUN



Nous ne le dirons jamais assez, c'est parce que l'enfant se sentira à tout moment en sécurité, reconnu et soutenu qu'il pourra « s'envoler » sans crainte pour vivre sa vie d'enfant.

La disponibilité physique et psychique (comme l'image du phare d'Anne-Marie FONTAINE²²) et la contenance du professionnel sont primordiales. Cela nécessite de pouvoir assurer des moments privilégiés avec chacun des enfants pour lesquels vous avez la responsabilité.

Une journée regorge d'occasions à saisir : le moment du repas, les temps de soin, la mise à la sieste... mais aussi, un temps de lecture, un moment de découverte à l'extérieur...

En crèche, si l'on veut connaître finement chaque enfant pour s'ajuster au mieux, pourquoi ne pas s'organiser entre professionnels pour en « porter » un petit nombre dans sa tête ? En assurant une communication efficace au sein de l'équipe, vous pouvez alors faire le retour de cette connaissance fine de quelques enfants afin de permettre à vos collègues d'assurer, à leur tour, sécurité, continuité, repères...

19 ZEIFMAN, DEBRA M. (2005). Impact des pleurs sur le développement psychosocial de l'enfant : commentaires sur STIFTER et ZESKIND. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*.

20 BARR, RONALD G. (2006). Les pleurs et leur importance pour le développement psychosocial des enfants. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*.

21 Yapaka. (2020, 25 septembre). *Que faire quand un bébé n'arrête pas de pleurer ?* Retrieved from <https://www.yapaka.be/texte/texte-que-faire-quand-un-bebe-narrete-pas-de-pleurer>.

22 Voir Flash Accueil N°31 – Au quotidien - pp.3-4 « Penser l'aménagement des espaces intérieurs »

Concernant les pleurs, il s'agit de partager votre connaissance des signes de peur, tristesse, fatigue, frustration de ce petit nombre d'enfants... et la façon dont vous vous y prenez pour apaiser, rassurer, accompagner. Plus vous serez précis sur les gestes posés, les mots utilisés, les propositions faites... plus vous assurerez de la cohérence... et plus les jeunes enfants se sentiront en sécurité au sein de la structure.

LE PARENT, LE PARTENAIRE INCONTOURNABLE

Cette connaissance fine de l'enfant se nourrit aussi des informations transmises par la famille. Qui d'autre que le parent ou toute personne figure d'attachement primaire, est le mieux placé pour vous « raconter » l'enfant, vous expliquer comment il vit, grandit, évolue en dehors du milieu d'accueil.

Et puis parfois, parents ou professionnels se retrouvent en difficulté. Ce qui fonctionnait avant ne fonctionne plus maintenant... Interroger cette autre personne, ce partenaire, peut permettre alors de réfléchir ensemble à ce qu'il serait bon de mettre en place pour l'enfant.

Ainsi, ces temps d'échanges qui ponctuent les débuts et fins de journée ou qui s'organisent en dehors des heures d'ouverture sont importants pour assurer, tout au long du séjour, une continuité à l'enfant. Il est important que cela se fasse dans un respect mutuel. Pour le milieu d'accueil, il s'agit d'œuvrer dans le respect de son projet d'accueil et des pratiques qui y sous-tendent dans le cadre d'une collectivité. Pour la famille, c'est se sentir reconnue et compétente comme partenaire, c'est être respectée dans les choix éducatifs faits même s'ils s'éloignent peut-être des pratiques du milieu d'accueil.



Il est 14h30, un bébé de 7 mois pleure régulièrement depuis qu'il est arrivé vers 9h ce matin. La seule manière de le calmer un peu, c'est de le prendre dans les bras. L'accueillante explique qu'il vient de terminer sa familiarisation et qu'il a un peu de mal.

Cette situation questionne : Pourquoi le bébé pleure-t-il ? Quel peut être le(s) besoin(s) qui se cache(nt) derrière ces pleurs ? Comment permettre à ce bébé de se sentir mieux ? Que pourrait faire le(la) professionnel(le) ?

Comment disposer d'une meilleure « photographie » de la situation pour une compréhension plus fine ?

- **Comment s'est déroulée la familiarisation ?**

Qu'est-ce que le milieu d'accueil a mis en place pour soutenir cette familiarisation ?

Peut-être a-t-elle été trop rapide avec/pour papa, maman... ?

Les parents étaient-ils suffisamment en confiance pour confier leur bébé ?

Étaient-ils prêts ?

Qu'en est-il de l'enfant ? Comment l'a-t-il vécu ?

- **Y a-t-il eu des changements dans l'organisation du milieu d'accueil ?**

Est-ce récurrent/est-ce comme ça tous les jours ?

- **Quelles sont les pratiques à la maison ?**

Quelles réponses les parents apportent-ils aux pleurs de leur enfant ?

Y a-t-il eu des changements dernièrement dans la vie de l'enfant ?

- ...

SOIGNER LES TRANSITIONS ET ASSURER DE LA CONTINUITÉ

Les moments de transition sont souvent particulièrement sensibles, marqués de pleurs. Pour l'enfant, ils peuvent être sources de crainte, d'insécurité. Or, au cours d'une journée, celui-ci va vivre une multitude de transitions : les arrivées et retrouvailles sont évidemment des moments clés mais il y a aussi les moments entre le temps d'activité et le temps du repas, la mise à la sieste, suivie du réveil, le temps de se préparer pour jouer dehors... À ces transitions du quotidien, s'ajoutent celles qui surviennent plus ponctuellement durant le séjour : les changements de sections, du personnel, une absence de longue durée pour l'enfant...

Ainsi, plus il y aura de repères, de rituels, du familier pour le jeune enfant, plus il pourra vivre sereinement toutes ces « potentielles ruptures ». Lui permettre d'anticiper les choses, en le prévenant de ce qui va se passer, sera aussi pour lui, une occasion d'avoir du contrôle sur la situation, de le rendre conscient et acteur de ce qu'il vit.

S'assurer d'être visible pour les enfants sera aussi un soutien. Travailler la cohérence des pratiques et leur anticipation y contribuera également.

Gardons bien à l'esprit que les pleurs ne sont pas les seuls signes dont l'enfant dispose pour manifester une détresse. Ainsi, lors de ces moments de transition, par exemple, Jules aura plutôt tendance à s'agiter, Abdou aura du mal à rester concentré, Gwenaëlle, quant à elle, se mettra plutôt en retrait, Chloé choisira ce moment pour mordre un copain... Toutes ces manifestations peut-être plus « subtiles » car nécessitant d'être vues par l'adulte demandent elles aussi une réponse rapide et ajustée.



Il est 16h15. Dans la section des moyens, une des 2 accueillantes s'apprêtent à partir. Lorsqu'un parent arrive, un bébé commence à pleurer. Quelques minutes plus tard, plusieurs enfants pleurent.

Cette situation questionne : Pourquoi ce bébé pleure ? Quel(s) peut(peuvent) être le(s) besoin(s) qui se cache(nt) derrière ces pleurs ? Comment permettre à ce bébé et autres enfants de se sentir mieux ? Que pourrait faire le professionnel ?

Comment disposer d'une meilleure « photographie » de la situation pour une compréhension plus fine ?

- *Comment ce moment de transition est-il anticipé ?*
- *Que font les enfants ? Sont-ils concentrés sur un jeu, une activité ?*
- *Comment les accueillant(e)s peuvent-ils(elles) s'organiser pour que les enfants se sentent en sécurité affective lorsque les parents arrivent pour chercher leur enfant ?*
- *Où est installé(e) l'accueillant(e) qui reste avec les enfants ?*
- *L'organisation des horaires des accueillant(e)s a-t-elle été pensée en fonction des départs des enfants ?*
- *Comment rester disponible tant pour les enfants que pour les parents ?*

...

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Réfléchir en amont l'aménagement de l'espace peut vraiment être une aide pour diminuer les pleurs. Prenons pour exemple les pleurs de frustration ou de contrainte qui peuvent être provoqués lors d'interaction entre enfants comme une tour en construction que l'on fait tomber. Structurer l'espace en différents coins qui permettent de répondre aux intérêts variés des enfants (besoins de grimper, d'empiler, de lancer, d'assembler, de découvrir, de s'exprimer, de revivre des scènes du quotidien...) et laisser ceux-ci accessibles en permanence permettra plus facilement à chacun de choisir son propre projet et de le mener à bien.

De même, questionner le nombre d'objets proposés de façon à en avoir plusieurs identiques et en nombre suffisant contribuera, entre autres, à soutenir des interactions positives entre enfants. En remettant de la **lisibilité** au moment opportun, vous les inviterez également indirectement à réinvestir les lieux et relancer les mises en projet. Cela peut être très utile pour les moments de transition ou lorsque vous percevez du « flottement », que la « pression monte », les pleurs pouvant en être un des signaux.



Bon à savoir

« ... il est important d'accepter un certain « bazar », surtout chez les 12-18 mois (l'âge « déménageur ») et ne pas vouloir tout ranger ou changer les bacs de jeux tous les quarts d'heure. Par contre, il peut être intéressant de réinstaller un coin complètement désorganisé quand on observe qu'il est déserté depuis longtemps ou qu'il crée le conflit. De même, ranimer un jouet délaissé, en lui donnant vie, suscitera l'intérêt de l'enfant. »

Le choix du mobilier aura également son importance. À titre d'exemple, l'emplacement des meubles peut délimiter un espace, lui amener du « contenant ». Par ailleurs, s'assurer d'être vu par les enfants là où l'on se positionne assure le maintien du lien si important pour la sécurité affective. Cette réflexion autour de l'endroit où se placer lorsqu'on est seul ou à plusieurs impactera également la manière dont les enfants se situeront dans l'espace. Vous avez déjà certainement observé qu'ils ont une tendance naturelle à se regrouper là où se trouvent les adultes²³.

La qualité de l'environnement sonore participe à la sérénité du jeune enfant. Les conversations entre adultes, la manière de communiquer dans le milieu d'accueil (à tout le groupe ou individuellement à hauteur de l'enfant), la mise à disposition de jouets musicaux... méritent un point d'attention de la part du professionnel.

Un ajustement de l'infrastructure s'avère parfois nécessaire (isolation acoustique, utilisation d'un matériau absorbant...).

Ainsi, les enfants pourront s'investir pleinement dans leurs projets respectifs, sans risquer d'être régulièrement bousculés, interrompus... sous le regard bienveillant de l'adulte qui sera à leur côté si le besoin s'en fait ressentir (besoin de réconfort, d'aide pour se dépasser...) ou tout simplement, pour accompagner les découvertes, les émerveillements et les exploits, les nouveaux défis relevés.

« FAIRE PAREIL DIFFÉREMMENT »²⁴

Accompagner les pleurs, c'est aussi, comme nous l'avons dit tout au long de cet article, pouvoir individualiser la réponse donnée à chacun. Selon le besoin exprimé, les circonstances du jour, le moment où ceux-ci surviennent, tenir compte du rythme et de la singularité de chaque enfant permet d'agir suffisamment tôt, à bon escient, pour éviter que la situation « n'explose/ne déborde ».



Il est 11h00. Nous sommes dans la section des bébés et petits moyens. Il y a 8 enfants et 3 accueillantes. 1 enfant est dans le relax et s'est endormi. Parmi les 7 autres, 3 sont installés dans une chaise haute et pleurent. Les 4 autres sont au sol et pleurent.

Une accueillante prépare un repas, une autre range du linge et la 3^{ème} range les jeux.

Il est 11h45. Tous les enfants ont mangé. 3 d'entre eux sont dans un relax « pour digérer » et sont sur le point de s'endormir. 1 bébé est au lit. 1 autre bébé est sur la table à langer et l'accueillante change sa couche avant de le mettre au lit. 3 bébés sont au sol et pleurent.

La 2^{ème} accueillante est en pause de midi et la 3^{ème} accueillante fait la vaisselle.

Ces 2 situations, envahies par les pleurs des enfants, questionnent : *Pourquoi les enfants pleurent-ils ? Quels peuvent être le(s) besoin(s) qui se cachent derrière ces pleurs ? Comment permettre à ces enfants de se sentir mieux ? Que pourraient faire les professionnel(le)s ?*

Comment disposer d'une meilleure « photographie » de la situation pour une compréhension plus fine ?

- *Quelle accueillante s'occupe de quels enfants ? Qui fait quoi ? Qu'est-ce qui est prioritaire ?*
- *Faut-il ranger le linge, laver la vaisselle à ce moment-là ?*
- *Comment l'organisation peut-elle permettre d'assurer la présence d'un adulte « phare », tout en assurant le repas ?*
- *Le moment de la pause doit-il être pris à heure fixe ou peut-il être modulé, en fonction des besoins de la section ?*
- *Pourquoi les enfants sont-ils dans le relax ? Depuis combien de temps ?*
- *L'enfant qui s'est endormi a-t-il manifesté des signes de fatigue au préalable ? Pourquoi n'est-il pas au lit ?*
- *Que s'est-il passé avant ce moment-là pour chacun des enfants ?*
- *Les bébés mangent-ils tous en même temps ? Est-ce pareil pour la sieste ? Pourquoi ? Comment s'ajuster pour respecter le rythme de chacun ?*

BUISSERET Gaëlle,
Agent conseil

HOSPEL Virginie et MICHEL Aurore,
Conseillères pédagogiques

VAN RAEMDONCK Nathalie,
Coordinatrice accueil

SONCK Thérèse,
Conseillère médicale pédiatre

Pour aller plus loin, un petit



en supplément de votre FA 43

²⁴ CAMUS, P., DETHIER, A., MARCHAL, L., PIRARD, F., PEREIRA, L., & PETIT, P. (2009). *Repères pour des pratiques d'accueil de qualité. A la ren contre des enfants.* (p.47). Bruxelles : ONE



RESPECT DU SUIVI VACCINAL EN MILIEU D'ACCUEIL

Quelques informations utiles...

En qualité de professionnels de l'accueil de la petite enfance, vous êtes nombreux à vous poser des questions sur la vaccination et/ou êtes souvent interpellés par des parents sur l'obligation vaccinale de leur enfant pour fréquenter un milieu d'accueil...

Cet article propose de faire le point sur le Programme de vaccination en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), de rappeler le rôle des milieux d'accueil dans le contrôle du suivi vaccinal des enfants accueillis, en rappelant les différents outils disponibles, y compris pour les parents. Le dernier chapitre est consacré aux nouveaux vaccins de manière à vous guider dans la lecture du Carnet de santé.

COMMENT EST ORGANISÉE LA VACCINATION EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ?

Les programmes de vaccination constituent une stratégie de prévention dans le domaine de la santé publique qui est remarquablement efficace et offre l'un des meilleurs rapports coût/bénéfice.

Lors des dernières décennies, le Programme de vaccination de la FWB a fortement évolué. Il assure à ce jour une protection contre de nombreuses maladies, tant au point de vue individuel que communautaire.

La vaccination a en effet permis de diminuer considérablement l'incidence des maladies à prévention vaccinale et mieux encore, d'en réduire drastiquement la mortalité.

MISSIONS DU PROGRAMME DE VACCINATION

L'ONE, organisme d'intérêt public, a été mandaté par décret du Gouvernement de la Communauté française depuis 2015 pour gérer ce Programme.

Cette tâche est répartie entre la Direction Santé pour les aspects médicaux et la Direction des Consultations et Visites à Domicile pour les aspects financiers et logistiques.

L'ONE participe également activement au Programme comme vaccinateur, grâce à l'organisation de consultations préventives où les vaccins sont dispensés gratuitement : que ce soit dans les Consultations pour enfants (0-6 ans), avec la collaboration des partenaires enfants parents (PEPs) et des médecins qui les accompagnent sur le terrain ou lors de consultations organisées en milieu d'accueil.

LE CALENDRIER DE VACCINATION

Un calendrier de vaccination est la séquence chronologique des vaccins qui sont systématiquement proposés dans une zone géographique définie et dont le but est d'obtenir une immunisation adéquate de la population contre les maladies pour lesquelles un vaccin efficace est disponible.

En Belgique, c'est le Conseil Supérieur de la Santé, organe fédéral scientifique qui, sur base des données scientifiques, propose le calendrier vaccinal, ainsi que des mises à jour et recommandations sur la vaccination.

Le Programme de Vaccination de la FWB se base sur ces recommandations pour implémenter le calendrier de vaccination. Il s'agit de l'outil de référence du Programme pour promouvoir les différents âges auxquels les vaccinations sont recommandées.

La dernière version est disponible sur : <https://www.vaccination-info.be/calendrier-de-vaccination/>

CALENDRIER DE VACCINATION 2021-2022

	Nourrissons					Enfants et adolescents				Adultes		
	8 sem. (2 mois)	12 sem. (3 mois)	16 sem. (4 mois)	12 mois	15 mois ¹	5-6 ans	7-8 ans ²	13-14 ans	15-16 ans	Femmes enceintes	Tous les 10 ans	65 ans
Poliomyélite	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓
Diphtérie	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓
Tétanos	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓
Coqueluche	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓
Haemophilus influenzae de type b	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓
Hépatite B	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓
Rougeole				✓			✓					
Rubéole				✓			✓					
Oreillons				✓			✓					
Méningocoque C					✓							
Pneumocoque	✓	✓ ¹	✓ ¹	✓	✓							✓
Rotavirus (vaccin oral)	✓	✓	✓ ³									
Papillomavirus (HPV)							✓ ⁴	✓ ⁴				
Grippe (Influenza)										✓ ⁵		✓

- ✓ Recommandé à tous et gratuit
- ✓ Recommandé à tous
- ✓ Vaccin combiné (une seule injection)

Hexavalent : Vaccin qui confère une protection contre 6 maladies

- ¹ Pour les bébés nés avant 37 semaines de grossesse, une dose supplémentaire de vaccin contre le pneumocoque est recommandée à 3 mois et les vaccins prévus à 15 mois seront administrés à 13 mois (hexavalent et méningocoque C).
- ² Depuis septembre 2020, la deuxième dose du vaccin RRO est administrée à 7-8 ans. Les enfants plus âgés qui n'ont pas encore reçu la vaccination peuvent être vaccinés à 11-12 ans.
- ³ En 2 ou 3 doses en fonction du vaccin administré.
- ⁴ Vaccination en 2 doses à 6 mois d'intervalle (minimum 5 mois d'écart).
- ⁵ A partir de 24 semaines et idéalement avant 32 semaines de grossesse.
- ⁶ Pendant la saison grippale, quel que soit le stade de la grossesse.

Ce calendrier est susceptible d'être modifié au fil des ans. Votre médecin pourra éventuellement l'adapter à votre enfant, n'hésitez pas à discuter vaccination avec lui.

Pour plus d'infos :
Consultez votre médecin traitant ou le site
www.vaccination-info.be



L'OBLIGATION VACCINALE DES ENFANTS EN MILIEU D'ACCUEIL

Afin de protéger les enfants fréquentant une collectivité de l'apparition de maladies contagieuses et graves, certains vaccins sont rendus obligatoires pour fréquenter tout milieu d'accueil autorisé par l'ONE. Il s'agit des vaccins contre la **poliomyélite** (obligation pour tout citoyen en Belgique), la **diphtérie**, la **coqueluche**, l'**hémophilus Influenzae de type B**, la **rougeole**, la **rubéole** et les **oreillons**. Cette obligation vaccinale concerne également les enfants de moins de 4 ans vivant sous le même toit que l'accueillant(e) à domicile (pour lesquels il faudra également fournir une preuve de vaccination à l'ONE).

Les parents signent le contrat d'accueil stipulant l'obligation vaccinale. Lors de la familiarisation, ils sont tenus de fournir au milieu d'accueil le **certificat médical d'entrée**, complété par le médecin de l'enfant et qui précise les vaccins déjà administrés.



i Si la vaccination se déroule dans le milieu d'accueil, le parent est tenu de compléter préalablement l'autorisation de vaccination (voir Annexe 8 du contrat d'accueil « Crèche »).

D'autres vaccinations ont été intégrées dans le calendrier vaccinal depuis 2003 mais ne sont pas obligatoires. Néanmoins, le programme de vaccination et l'ONE recommandent fortement que tous les nourrissons suivent le schéma complet de vaccination et soient aussi protégés contre :

- La Méningite C
- L'Hépatite B
- Le Pneumocoque
- Le Rotavirus

GRATUITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES VACCINS DU PROGRAMME

Tous les vaccins recommandés par le Programme de Vaccination de la FWB (sauf le vaccin contre le rotavirus) peuvent être commandés gratuitement, via la plateforme de commande et d'enregistrement e-vax. Au total, 9 types de vaccins qui protègent contre 12 maladies sont mis à disposition de tous les vaccinateurs. Un cadre d'utilisation de ces vaccins est établi par le Programme afin de déterminer pour qui et quand ces vaccins peuvent être administrés. Il est consultable sur la page d'accueil d'e-vax.

En ce qui concerne le vaccin contre le rotavirus, il doit être acheté par les parents en pharmacie avec une prescription médicale (la plus grande partie du coût du vaccin est pris en charge par l'INAMI).

LE RÔLE DU MILIEU D'ACCUEIL

Les responsables des milieux d'accueil ont un rôle essentiel dans le contrôle du statut vaccinal d'un enfant, tant à l'entrée qu'en cours d'accueil. Ce rôle est par ailleurs mentionné dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02/05/2019 (article 69).

Afin de faciliter le contrôle des vaccinations, tout au long de l'accueil, le milieu d'accueil doit avoir accès au carnet de santé. Il suffira de consulter la page des vaccinations aux moments clés.

Une preuve de vaccination COMPLÈTE doit comporter :

- une étiquette avec numéro de lot,
- une date et l'identification claire du vaccinateur (médecin privé ou ONE).

Le type de vaccin administré et la fréquence dépendent de l'âge du démarrage de la vaccination et du pays dans lequel l'enfant a été vacciné. La vérification du statut vaccinal peut être faite par le médecin du milieu d'accueil lorsqu'une consultation est organisée. Celui-ci signalera alors les manquements éventuels au responsable ou aux parents directement. Il appartient en effet à ces derniers d'y remédier et au responsable du milieu d'accueil de vérifier le suivi effectué.

Le milieu d'accueil qui ne bénéficie pas d'une consultation médicale peut faire appel au Référént santé qui pourra, au besoin, aider à l'interprétation d'un schéma vaccinal inhabituel et préciser si l'enfant est en ordre ou non.

INFORMER LES PARENTS DES ÉVENTUELS EFFETS INDÉSIRABLES

Le milieu d'accueil dispose désormais de vignettes autocollantes à apposer dans le carnet de santé pour informer les parents des éventuels effets indésirables des vaccins, lors de la vaccination réalisée par le médecin du milieu d'accueil. Elles sont disponibles sur simple demande par 5, 10, 20 ou 30 unités, sur le site e-vax-ONE : <https://www.ccref.org/e-vax/documentation/index.php>.

→ Étiquettes post-vaccination Hexavalent-Pneumocoque-Méningocoque : [etiquettes_post-vaccination_hexa_pneumo_menc.pdf](#) (ccref.org)

→ Étiquettes post-vaccination RRO : [etiquettes_post-vaccination_RRO.pdf](#) (ccref.org)

ET SI UN ENFANT N'EST PAS VACCINÉ ?

Si un parent refuse de faire vacciner son enfant selon les obligations légales, un dialogue s'impose afin de donner sens et de clarifier le cadre de cette obligation. Dans les situations où les vaccinations obligatoires ne seraient pas en ordre, un délai sera octroyé afin de procéder à la/aux vaccination(s) nécessaire(s). Au-delà de ce délai, l'enfant qui n'aurait pas reçu les vaccins obligatoires pourrait se voir temporairement exclu du milieu d'accueil.

Si un enfant, pour des raisons médicales, ne peut recevoir un vaccin de manière temporaire ou définitive, le milieu d'accueil doit demander au parent de fournir un certificat médical expliquant la raison de la contreindication vaccinale. Celui-ci sera soumis au Conseiller pédiatre de la subrégion qui validera ou non le certificat.

LA VACCINATION DES ADULTES EN MILIEU D'ACCUEIL

Pour travailler en milieu d'accueil, toute femme de 15 à 50 ans devra prouver son immunité contre la rubéole (il peut s'agir d'une preuve de vaccination ou du résultat d'une prise de sang montrant la présence d'anticorps). Il s'agit d'une mesure de protection de la professionnelle qui si elle tombe enceinte risque de développer une rubéole congénitale.

Par ailleurs, même si ces vaccins ne sont pas obligatoires pour travailler en milieu d'accueil, il est important de sensibiliser le professionnel de l'enfance à l'intérêt d'être immunisé contre la rougeole, la varicelle, la COVID-19 et la coqueluche. Ces maladies peuvent être particulièrement graves chez l'adulte.

La coqueluche, en recrudescence ces dernières années, est particulièrement grave chez le nourrisson. Si celui-ci entre très jeune en milieu d'accueil, il sera insuffisamment vacciné. Or, les adultes peuvent être les vecteurs de l'infection. Il est assez aisé de renouveler sa vaccination contre la coqueluche puisque celle-ci peut être combinée au rappel tétanos qui est à réaliser tous les 10 ans.

La vaccination saisonnière contre la grippe est également recommandée, vu l'exposition particulière des professionnels de milieu d'accueil.

Cette vaccination vise, aussi bien à protéger le professionnel de milieu d'accueil de contracter la grippe, qu'à protéger les enfants au sein de la collectivité.

Pour tous les vaccins précités, il est recommandé d'aborder le sujet avec son médecin traitant ou le médecin du travail et en cas de doute, de faire contrôler son immunité avec une prise de sang.

QUOI DE NEUF DANS LA NOMENCLATURE DES VACCINS ?

De nouveaux vaccins contre les méningocoques (non obligatoires en milieu d'accueil) ont été introduits dans les carnets de santé. Les informations qui suivent ont pour objectif de rendre ces vaccins plus familiers et de vous informer sur le suivi après la vaccination.

BXSERO (VACCIN CONTRE LE MÉNINGOCOQUE DU GROUPE B)

En 2019, le méningocoque B représentait 49.5 % (53 cas) de toutes les infections invasives à méningocoques en Belgique (tous âges compris). Le Conseil supérieur de la Santé ne recommande pas le vaccin chez tous les nourrissons mais ce vaccin peut être administré à partir de l'âge de 2 mois pour une protection individuelle. Il est cependant recommandé chez les enfants à risque (problème d'immunité, maladies chroniques...) ou en contact avec des cas d'infection à méningocoque B.

Ce vaccin n'est malheureusement pas encore remboursé.

NIMENRIX (VACCIN MÉNINGOCOCCIQUE CONJUGUÉ DES GROUPES A, C, W135 ET Y)

*(i) Bientôt aussi **MENQUADFI** sur le marché belge, indiqué pour les enfants à partir de 12 mois ; **MENVEO** seulement à partir de 24 mois.*

Depuis 2019, le Conseil supérieur de la Santé recommande d'utiliser un vaccin quadrivalent (A, C, W, Y) à la place du vaccin contre le méningocoque C seul (NEISVAC C / MENINGITEC). Le nombre de cas AWY chez les enfants est très bas (1 à 2 cas par an de W et Y) et cette vaccination a donc peu d'impact en termes de maladies et de mortalité évitables directement par le vaccin. Il ne fait donc pas encore partie du calendrier vaccinal de base. En FWB, des discussions sont cependant en cours afin de remplacer le NEISVAC C de 15 mois par un vaccin quadrivalent. Il n'est actuellement pas encore intégralement remboursé. Le profil de tolérance du NIMENRIX est similaire au NEISVAC C.

Comme pour le NEISVAC C / MENINGITEC, si la dose est réalisée avant 12 mois, une deuxième dose est nécessaire. Une dose suffit si elle est administrée après un an.

Lorsque 2 cas et plus, liés chez des personnes vivant sous le même toit ou fréquentant la même collectivité surviennent dans une période d'1 mois maximum, une vaccination contre le méningocoque C, ACWY ou B (si souche couverte par le vaccin) pourra être recommandée à toutes les personnes vivant sous le même toit ou fréquentant la même collectivité, y compris la personne concernée.

La vaccination sera discutée avec le médecin inspecteur d'hygiène (Voir fiche MATRA <https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/Meningo.pdf>).



POUR EN SAVOIR PLUS :

- **Carnet de santé et calendrier de vaccination** : <https://www.vaccination-info.be/documents-pratiques/>



- **Brochure : Guide de gestion des vaccins et de la préservation de la chaîne du froid** – ONE 2019



- Les **Fiches Vaccination** à destination des accueillant(e)s d'enfants – ONE 2018



- Pour les parents, le **Rendez-vous des vaccins** https://www.e-vax.be/VaccHelp/help/pdf/rdv_des_vaccins.pdf ou la brochure « **Une question sur la vaccination** » https://www.e-vax.be/VaccHelp/help/pdf/une_question_sur_la_vaccination.pdf



Il est conseillé d'aller consulter ces outils de temps en temps en ligne car ceux-ci sont mis à jour périodiquement.

Article co-rédigé par
 Paloma CARRILLO,
 Médecin adjointe Direction Santé
 et Clément BRASSEUR,
 adjoint, responsables Programme de Vaccination FWB,
 Isabelle DELINTE,
 Référente santé,
 Tessa GOETGHEBUER et Thérèse SONCK
 Conseillères médicales pédiatres

ALIMENTATION LACTÉE DES NOURRISSONS ET ENFANTS EN BAS ÂGE : RÉPERTOIRE DES LAITS ET PRÉPARATIONS INFANTILES

Actualisation de la liste des laits et préparations infantiles disponibles en Belgique – AVRIL 2021

Dans ce répertoire, les caractéristiques générales des produits, ainsi que leur prix au litre de lait reconstitué, y sont détaillés. Les produits sont classés en 3 catégories (standards, indications spécifiques et thérapeutiques) et en fonction du stade de développement des nourrissons. Ces informations permettent aux responsables et médecins/Référents santé des milieux d'accueil, d'identifier les laits infantiles standards qui constituent l'alimentation courante des enfants.

Le répertoire est présenté en 2 parties :

- **La partie théorique**, qui comprend les définitions, comment manipuler la liste, le lexique, les abréviations et tableau de classification des laits.
- **La partie pratique**, qui comprend la table des matières et les tableaux de composition des laits. Elle sera mise à jour en fonction de l'évolution du marché.

Les deux nouveautés à pointer sont :

- l'ajout d'acides gras polyinsaturés à longue chaîne de type DHA, devenu obligatoire dans les laits et
- les préparations infantiles et des critères de choix qui ont été proposés pour les laits de suite standards.

Pour rappel, au moins un lait infantile (pour nourrisson et de suite) **doit être fourni aux enfants par le milieu d'accueil subventionné**, conformément à la réglementation en vigueur (voir PFP 2021).

La liste actualisée est disponible sur le site internet de l'ONE : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Milieux_accueil/Repertoire-laits-infantiles-Partie-pratique-avril-2021.pdf

Amal ALAOUI, Nathalie CLAES et Cleo ROTUNNO
Pôle diététique - Direction Santé ONE

SANTÉ/ENVIRONNEMENT (ERRATUM Flash Accueil 42)

BOIRE, C'EST IMPORTANT ! QUELLE EAU CHOISIR ?

P. 18, dans le chapitre portant sur les **bonnes pratiques de stockage**, nous avons abordé la durée de conservation de l'eau embouteillée. Une fois ouverte, la bouteille d'eau sera conservée au frigo à 4°C, durant maximum **24h**.

Cette information est reprise dans le guide d'autocontrôle destiné aux milieux d'accueil chapitre 5.7.2 Préparation pour nourrissons – page 20/22.





LE COMPOST EN COLLECTIVITÉ

Comment s'y prendre ? À quoi penser en amont ? À qui faire appel ?

Saviez-vous qu'en moyenne, 30% du contenu des poubelles tout venant est composé de déchets organiques, de cuisine et de jardin ?

De nombreux milieux d'accueil souhaitent diminuer leur impact environnemental, notamment en réfléchissant à leur consommation –achats réfléchis et durables– ainsi qu'en produisant le moins de déchets possibles, les recyclant, le cas échéant.

Travailler un maximum sur le gaspillage alimentaire et envisager de composter certains déchets verts peut permettre de diminuer considérablement le volume de déchets alimentaires. Cependant gérer un compost en collectivité est différent de la gestion d'un compost à domicile et nécessite un peu plus d'attention.

Cet article abordera le compost, non pas dans l'énumération exhaustive des techniques de compostage mais plutôt, avec la perspective de partager les grands principes du compost en collectivité. L'objectif est en effet de communiquer des balises afin que le projet « compost en milieu d'accueil » puisse être pérenne et en accord avec les recommandations générales en vigueur.

LE COMPOSTAGE C'EST QUOI ?

Le compostage est une méthode qui recrée les conditions de décomposition que propose la nature et qui reproduit le cercle vertueux **terre-consommation-terre**.

Ce processus de décomposition de la matière organique peut être défini comme :

Le **processus naturel aérobie¹** de **transformation de la matière organique** sous l'action d'**organismes vivants**, dans des conditions contrôlées, en **humus et nutriments** pour le sol et ses habitants.²

Pratiquement le compost, c'est un mélange subtil de différents éléments qui est indispensable pour que la décomposition puisse s'effectuer de manière optimale et sans désagrément.



¹ Définition d'aérobie : en présence d'oxygène

² Définition reprise de l'ASBL WORMS

MATIÈRE VERTE

=
Matière molle et humide
=
Riche en Azote
1/2

Au plus petits sont les déchets, au plus vite ils se décomposent.

MATIÈRE BRUNE

=
Matière dure et sèche
=
Riche en Carbone
1/2

Il est fortement conseillé de mélanger et d'étaler fréquemment les 10-20 cm supérieurs avec une fourche, ainsi que de terminer par une couche de matière sèche. Cette action préventive contre les mouchettes va filtrer les odeurs et va améliorer la régulation de l'humidité, indispensable à la décomposition.

HUMIDITÉ

&

AÉRATION

i L'aération peut se faire soit avec une tige aérateur qu'il faut enfoncer dans le compost ou par retournement.

Trop d'humidité peut amener des odeurs mais pas assez peut arrêter le processus de décomposition.

Le processus de décomposition a également besoin d'air pour bien fonctionner. Les raisons sont biologiques et chimiques. Les vers et autres organismes décomposeurs (autres que certaines bactéries) ont besoin d'air pour faire leur travail. L'apport d'oxygène évite aussi la production de méthane, d'ammoniac et de sulfure d'hydrogène qui dégagent une odeur d'œuf pourri. Attention également au juste dosage.

Trop aérer le compost a pour conséquence d'arrêter le processus, tandis que pas assez va provoquer des odeurs.

QUE COMPOSTER ?

Toute matière organique peut être compostée. Cependant comme dans d'autres collectivités-écoles-composts collectifs- il est recommandé **de restreindre certains apports afin de garantir une gestion simple et avec**

le moins de nuisance possible. Il est important de restreindre l'apport de grandes quantités de la même matière.

Matières compostables Azotées/ humides	Matières compostables Carbonées/sèches
Épluchures fruits et légumes sans étiquettes	Broyat, Copeaux et sciure de bois non traités
Marc de café, filtre papier	Brindilles, branches coupées et feuilles mortes d'arbres
Sachet de thé en papier	Paille et litière de petits herbivores
Plantes mortes/fanées non-issues d'un fleuriste conventionnel	Mouchoirs et essuie-tout en papier
Tonte de pelouse et agrumes (avec modération, bien étalée et mélangée à de la matière carbonée)	Carton, boîte d'œufs non colorés, sans étiquette

i En particulier ces 2 matières car elles peuvent générer plus rapidement des odeurs.



BROYAT
Photo de Nadine VANDEREYDEN

Exemples de **matières qui n'ont pas leur place dans un compost** :

Plastiques (penser aux étiquettes des fruits, élastiques, emballages...)	Emballage biodégradables, même compostables
Cendres	Fleurs de fleuriste non-bio
Viande, poisson, repas cuisinés	Terre et terreau
Grandes quantités de la même matière	

QUELLES QUESTIONS SE POSER POUR UN COMPOST RÉUSSI EN MILIEU D'ACCUEIL ?

Quel est l'objectif poursuivi ?

Par exemple : diminuer la quantité de déchets du milieu d'accueil, aménager l'espace extérieur...

Quelle est ma situation ?

Ville ou campagne, superficie extérieure...

Qui va s'en occuper ?

La formation et/ou l'accompagnement d'une personne expérimentée pourra être utile pour apprivoiser les subtilités de la gestion d'un compost. En effet, organiser un compost n'est pas anodin. Il est important d'en informer l'ensemble du personnel.

Plusieurs rôles sont à garantir pour pérenniser positivement cette activité au sein du milieu d'accueil. Les personnes qui endosseront ces rôles devront pouvoir être initiées ou formées à la gestion du compost. Le temps qu'elles y consacreront devra pouvoir être évalué et valorisé dans leur temps de travail.

CONCRÈTEMENT, AU SEIN DU MILIEU D'ACCUEIL...

1. Séance de sensibilisation du personnel (présentation concrète d'un compost en collectivité)
2. Déterminer la ou les personne(s) qui suivra(ont) le projet (idéalement une ou plusieurs personnes qui a(ont) suivi une formation/initiation au compost).
3. Répertoire les déchets verts à composter. Sont-ils variés ?
4. Prévoir une information à l'ensemble du personnel et envisager une communication claire sur la procédure et la méthodologie choisies. Si la structure est plus grande, plus de personnes impliquées...
5. Répartir les différents rôles et reconnaître le temps nécessaire à dégager pour la gestion du compost.
6. Prévoir les poubelles ad hoc et le circuit des déchets organiques au sein du milieu d'accueil.

i *Prévoir des poubelles intermédiaires fermées*



Bon à savoir

Les aliments cuits (le pain inclus), bien que généralement compostables, ne sont pas admis dans le compost car ils attirent très fortement des nuisibles (rongeurs, mouches...). Ils sont donc à proscrire dans un compost en collectivité.

CONCRÈTEMENT, À L'EXTÉRIEUR DU MILIEU D'ACCUEIL...

- Quel choix de compostière, en fonction de la taille du jardin et de la quantité de matière ?
- Où placer la compostière et ranger les outils pour assurer la sécurité des enfants ?
- Comment s'approvisionner de matières brunes³ et où les stocker ?
 - soit produites sur place (carton, feuilles mortes...)
 - soit produites à l'extérieur (se renseigner auprès des espaces verts communaux, scierie, menuisiers, élagueurs...)
 - soit prévoir une disponibilité de matières sèches toute l'année.
- Prévoir l'utilisation du produit final du compost, dès le début du projet ou trouver des solutions pour l'utilisation du compost mûr.



INTÉRIEUR COMPOST
Photo de Nadine VANDEREYDEN



FÛT OUVERT
Photo de Nadine VANDEREYDEN

POUR EN SAVOIR PLUS

Le choix de la compostière, consulter :

La rubrique « Boîte à outils » du site www.wormsasbl.org (<https://www.wormsasbl.org/boite-a-outils/>)

La fiche conseil « Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost » sur le site www.Ecoconso.be (<https://www.ecoconso.be/fr/content/tout-ce-quil-faut-savoir-pour-reussir-son-compost>)

Expériences

UNE COLLECTE À VÉLOS - PROJET PILOTE QUI SE CONCRÉTISE À GANSHOREN (CYCL'ORGANIC)

L'asbl WORMS accompagne la commune de Ganshoren à la mise en place d'une collecte à vélos des matières organiques de différentes structures communales : écoles, crèches et CPAS. Des bacs de 30L sont collectés chaque semaine par deux ouvriers communaux qui les acheminent vers un site de compostage géré par leurs soins. Le compost produit est utilisé dans les espaces verts de la commune pour enrichir les sols et nourrir les plantes ornementales qui colorent la commune. Ce projet, également d'insertion professionnelle, permet de recycler environ 150kg de matières vertes chaque semaine.

Valoriser ses déchets organiques en dehors de sa structure c'est possible

Benoît SALSAC, fondateur et formateur au sein de l'asbl WORMS, composte, à son domicile, les matières organiques de la crèche de son fils.

En même temps qu'il dépose son enfant, il apporte un seau vide, avec couvercle et le récupère plein en fin de journée. Le seau est nettoyé et rendu le lendemain, tout simplement...

D'autres techniques de compostage existent, comme le « BOKASHI » et le « VERMICOMPOSTAGE ».

Le VERMICOMPOSTAGE à l'avantage de fonctionner bien avec moins de matière carbonée et peut se faire à l'intérieur. Cependant, il nécessite plus de gestion et de précautions et n'est pas vraiment adapté à l'échelle d'un milieu d'accueil.

Le BOKASHI est une toute autre technique qui fonctionne SANS air, ni vers, utilisant une ancienne technique de fermentation. Cependant, un enterrement de la matière, voire un compostage est nécessaire à la fin du processus de fermentation, ce qui, à nouveau, n'est pas idéal en milieu d'accueil.



Bon à savoir

L'Europe impose le tri sélectif des matières organiques de tous ses états membres d'ici décembre 2023. L'obligation entrera en vigueur en Belgique fin 2022.

Plusieurs communes de Belgique ont déjà emboîté le pas sans rendre encore ce tri obligatoire, laissant ainsi le temps à chacun de changer ses habitudes, petit à petit. Bulles enterrées, poubelles à puce, sacs oranges, bacs spéciaux...chaque intercommunale collecte à sa manière.

Renseignez-vous au sein de votre commune pour en connaître les spécificités !

CRÉATION D'UN COMPOST AU SEIN DE STRUCTURES D'ACCUEIL - TÉMOIGNAGES

Témoignage



Témoignage d'Evelyne GRAEF, accueillante d'enfants indépendante d'Ethe (Virton)

Evelyne GRAEF est accueillante d'enfants depuis 2011. Son jardin se situe à 250 mètres de son domicile où elle accueille les enfants. L'accueillante a démarré un compost lorsqu'elle a atteint sa capacité d'accueil et par conséquent, augmenté le volume de déchets.

Un petit compost en plastique fermé fut son premier modèle, installé à proximité de la maison, sous un lilas.

« J'y jetais directement et tous les jours les aliments de l'assiette des petits et mes épluchures de légumes. J'évite juste la viande (les gros morceaux) et les os car ils attirent plus facilement les rats et mettent plus de temps à la décomposition. Sinon tout y passe ! Les coquilles d'œufs que j'écrase avant avec les petits, les légumes crus comme cuits et les mouchoirs des nez qui coulent ».

« Nous avons pu observer avec les enfants toute une vie dans notre compost » confie l'accueillante.

Dans un second temps, Mme GRAEF est passée à un compost ouvert, cette fois-ci installé dans son jardin, qu'elle a transformé en potager. En effet, « le compost devenait trop petit et surtout très dur à remuer ».

Concrètement, un seau pour les déchets organiques est disposé à l'extérieur. Le mari de l'accueillante le vide quotidiennement sur le tas de compost, au fond du jardin. Il se situe loin du lieu d'accueil et de toute habitation.

Grâce au compostage des déchets organiques, Madame GRAEF n'a qu'une poubelle tout venant pour le milieu d'accueil et sa famille, en plus de la poubelle de couches.



Témoignage de Mme DOKENS, directrice du milieu d'accueil « Nounours & Patachon », à Aix-sur-Cloie (Aubange)

Le milieu d'accueil a une capacité de 24 places et a été aménagé dans un lieu d'accueil, bordé par un terrain de 4 ares il y a 6 ans.

C'est dans une démarche plus globale, qu'a été pensée la création d'un jardin naturel, avec un pré fleuri, d'un potager et d'un compost.

La directrice est le moteur de toutes ces idées. Le compost était prévu au départ (+/- 300 litres) pour y déposer les résidus d'herbe. Ensuite, avec le tri sélectif qui s'est imposé, les déchets alimentaires –restes de repas et épluchures– ont également été intégrés au compost. *« C'est tout à fait possible si un mélange régulier est fait. On met également du carton pour faire ce mélange ».*

La seconde motivation à l'usage d'un compost, confie Madame DOKENS, est de supprimer, petit à petit, la poubelle payante de déchets verts. *« Tout y est mis afin d'économiser au niveau des poubelles communales ».*

Le fut à compost a été installé, dans un premier temps, à proximité du milieu d'accueil. Le voisin tout proche s'étant plaint des odeurs, le milieu d'accueil va le déplacer au fond de la propriété.

Concrètement, les déchets organiques (+/- 60% de déchets crus et 40% de déchets cuits + du papier essuie-tout) sont mis dans le bac de la cuisine. Ce dernier est vidé tous les jours, le midi ou le soir, en fonction du volume de déchets. Que ce soit le tri sélectif ou le compost, tout le monde y participe.

L'aspect plus négatif que souligne Madame DOKENS est de devoir aller au compost quand le temps est mauvais, surtout que celui-ci se situera bientôt dans le fond du jardin. Elle motivera son équipe. Le compost, comme le potager, font partie du projet pédagogique.

Le milieu d'accueil serait néanmoins intéressé d'avoir des informations pour éviter l'odeur du compost.



Le saviez-vous ?

Un compost bien équilibré ne dégage pas de mauvaise odeur. Une des sources d'odeurs désagréables peut-être un manque de matière sèche ou la présence de trop nombreux restes de repas cuits, de type viande. Il est déconseillé de mettre des aliments cuits car ils sont trop humides (odeur). La viande, par exemple, attire les rongeurs.

Il est important de respecter les quatre règles d'or : un bon mélange d'azote carbone, une humidité pas trop élevée, ni trop basse et surtout une bonne aération !





Témoignage de Mme MOUANI, crèche des Lutins, à Forest

C'est à l'initiative de Madame MOUANI, concierge, que la crèche possède un compost. « Il y a six ans, j'ai pris la décision de faire une première formation d'une demi-journée mais j'ai jugé que ce n'était pas suffisant. Alors, j'ai fait une seconde formation de sept jours où j'ai acquis le certificat de Maître-composteur ».

Madame MOUANI explique que le lancement du compost s'inscrit dans une perspective plus globale menée par la crèche, notamment au niveau de l'alimentation. « C'est tout naturellement que j'ai continué dans cette lancée écologique, en lançant un compost qui permet de réduire les déchets de la crèche ».

Deux composts à palette (pas en bois) sont utilisés par la crèche qui a une capacité de 66 places. 25 personnes y travaillent. Les compostières sont placées au fond du jardin, derrière une barrière.

Loubna MOUANI est responsable de la gestion du compost. Cinq autres membres du personnel (cuisinières et techniciennes de surface) l'épaulent dans l'organisation journalière, visiblement bien rodée.

Les seaux prévus pour les épluchures sont vidés une première fois en matinée. Après le repas de midi, 1 ou 2 enfants accompagnent le second trajet vers le compost afin de susciter leur curiosité et leur intérêt.

La concierge a trouvé un accord avec les jardiniers et les menuisiers communaux afin qu'ils fournissent le milieu d'accueil en matières sèches utiles au compost (bois, feuilles mortes).

Aux Lutins, seuls les aliments crus (épluchures, fruits, restes de nourritures non comestibles) sont compostés. La responsable explique que ce choix est important afin d'éviter les nuisibles, tels que les rats et les souris. Un conteneur orange est prévu pour les restes de nourriture cuite.

(i) En région bruxelloise, le tri sélectif des déchets alimentaires se fait dans des sacs ou des conteneurs orange.

Avec le compost mûr, la crèche fabrique annuellement, en moyenne, 10 à 20 sacs de terreaux sains et sans pesticides, de 80 litres chacun. « Quand nous en avons beaucoup, nous en distribuons gratuitement à ceux qui le souhaitent. Nous en donnons aux jardiniers, aux voisins, au personnel de la crèche » explique la concierge.

« Un bon compost n'a pas de mauvaise odeur et n'attire pas de mouches. Pour cela, il est important de gérer les quantités d'ingrédients. Il ne faut pas qu'il soit trop sucré ou trop sec afin de maîtriser le nombre d'insectes » conseille Madame MOUANI.

POUR EN SAVOIR PLUS

Flash Accueil 28 « Les 3 R : Réduire – Réutiliser – Recycler les déchets »

Merci à l'ASBL WORMS pour sa collaboration dans la rédaction de l'article

Nadine VANDERHEYDEN
pour la cellule Eco-Conseil de l'ONE



NOUVEAU SITE : PARENTALITÉ.BE !

Comme annoncé dans le numéro précédent, le site parentalite.be est désormais en ligne. Vous y trouverez notamment des ressources, des témoignages permettant d'élargir la réflexion en matière de soutien à la parentalité.

Pour rappel, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a coordonné la réalisation du site parentalite.be et en assure l'évolution en collaboration avec des partenaires, notamment le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse, le Fonds Houtman, l'Observatoire de l'Enfance de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, la Commission Communautaire Française, l'Enseignement, l'Agence pour une Vie de Qualité et le service Personne Handicapée Autonomie Recherchée.

Cette collaboration permet de cibler un public hétérogène, en veillant à recueillir la parole de professionnels, afin que le site réponde à leurs besoins et attentes et reflète également la réalité de terrain.

Ce site a donc été conçu comme outil de référence pour les professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, dans le cadre de leur travail, sont amenés à accompagner la parentalité.

Pour vous, professionnels de l'accueil, le site regorge de ressources en tout genre pour alimenter votre réflexion en matière de soutien à la parentalité.

En effet, vous y retrouverez le document « *Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil* », réalisé à la suite du référentiel « *Pour un accompagnement réfléchi des familles* ». Ce document décline les 4 principes et les 6 balises du soutien à la parentalité dans le secteur de l'accueil au travers de réflexions théoriques et de témoignages pratico-pratiques, dans le but d'aider les professionnels à adopter des postures professionnelles permettant de soutenir la parentalité.

Aussi, le travail en réseau étant important pour soutenir la parentalité, l'annuaire de services et projets pourra vous permettre d'élargir celui-ci, tout en restant dans votre mission d'accueil de l'enfant.

Différentes thématiques sont également abordées sur le site, parmi lesquelles des pistes de réflexion, des services spécifiques liés à la thématique traitée, des ressources, des textes législatifs et des vidéos.



**LES 4 PRINCIPES ET LES 6 BALISES
DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL**

**POUR UN ACCOMPAGNEMENT
RÉFLÉCHI DES FAMILLES**
UN RÉFÉRENTIEL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



1 DÉFINITION :

- Soutien à la parentalité
= 2 dimensions indissociables :
- Dimension socio-politico-économique
 - Dimension pratique d'accompagnement de la parentalité

4 PRINCIPES :

- L'enfant est au cœur du soutien à la parentalité
- Les parents ont des compétences
- Le soutien à la parentalité s'adresse à tous les parents
- La prise en compte des contextes de vie est nécessaire

**6 BALISES
POUR ACCOMPAGNER
LA PARENTALITÉ :**

Prendre le temps
de l'analyse

Favoriser
une réflexivité
sur son intervention

Adopter
une attitude
de bientraitance

(Re)connaître
les autres acteurs

Un outil
pour réfléchir
l'accompagnement
de la parentalité

Reconnaître
collectivement
les professionnels
dans les risques
qu'ils doivent
prendre



ADOPTION



ASSUÉTUDES



HANDICAP

MALTRAITANCE
DE L'ENFANTMIGRATION/
IMMIGRATIONSANTÉ
MENTALE

CE SITE EST LE VÔTRE !

L'équipe « Parentalite.be » a à cœur de poursuivre l'alimentation des contenus du site dans une optique de co-construction mettant en valeur la parole des professionnels qui accompagnent les familles au quotidien, afin de mieux correspondre à leurs réalités.

Pour ce faire, il vous est proposé de nombreux espaces d'expression de vos besoins, en contactant l'équipe, via une adresse mail ou en participant aux réflexions, via des formulaires proposés dans les différentes rubriques du site. On compte sur vous !

Participez à la rédaction

Email *

Message *

[Soumettre](#)

[Haut de page](#)

Évaluez l'utilité de cet article: ★★★★★

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous souhaitez rester informés de toutes les nouveautés parues sur le site www.parentalite.be ? Rien de plus simple, inscrivez-vous dès maintenant à la newsletter !

Eleonora BIANCHI et Aurélie DUPONT
Cellule Soutien à la parentalité
Direction Recherches et Développement ONE



LE CHICON, UN LÉGUME À APPRIVOISER !

Les adultes sont souvent tentés d'ôter les aliments au goût fort ou amer (chicons, choux de Bruxelles, scaroles...) du menu, en partant du principe que les enfants ne les aimeront pas. L'intention est bonne mais...

La période de 5 à 18 mois est propice à la découverte des saveurs variées des aliments et en particulier, à celles des légumes qui peuvent, pour certains, présenter une amertume plus ou moins prononcée. **Il est donc indispensable de profiter de cette période pour introduire tous les légumes et les fruits locaux et de saison, sans aucune restriction.**

Vers 18 mois, cela se corse car débute une nouvelle période, appelée néophobie alimentaire, phase qui se caractérise par une diminution de l'acceptation de certains aliments nouveaux ou le refus d'en consommer d'autres. Des aliments connus peuvent également être rejetés. Ce phénomène bien connu fait partie **du développement normal de l'enfant** et le pic de cette « néophobie alimentaire » se manifeste entre 4 et 7 ans. Ce phénomène désarçonne souvent les parents et les professionnels de l'accueil.

Des études récentes ont mis en évidence que **les pratiques de diversification alimentaire** peuvent conduire à une meilleure diversité et donc, à des habitudes alimentaires plus saines mais aussi, à atténuer ce phénomène de néophobie alimentaire.

L'exposition répétée ou familiarisation consiste à présenter, de manière répétée, le même aliment rejeté ou moins apprécié. Des études ont démontré qu'un minimum de huit expositions sont nécessaires pour qu'un aliment rejeté devienne finalement source de plaisir.

L'exposition à une variété d'aliments consiste à présenter tous les jours un légume différent, dès le début de la diversification. Il semblerait que les enfants recevant un légume différent par jour apprécient davantage les légumes connus et les légumes nouveaux à 6 ans.

Cet avantage n'a pas été observé avec des enfants dont l'alimentation est plus monotone en début de diversification alimentaire.

Pour l'enfant, « *La sensorialité gustative peut s'éduquer au contact d'une diversité alimentaire, tant dans le choix des aliments ou des recettes proposées, pour autant qu'on laisse à l'enfant le temps de dépasser un sentiment de méfiance qui ne l'incite pas à poursuivre la rencontre avec ce qu'il ne connaît pas.* » Collette OSTERRIETH¹

Le partenaire « adulte » quant à lui doit accepter, en travaillant ses propres représentations et son côté « nourricier », qu'apprendre à manger de tout est plus important que de terminer le contenu de son assiette.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA MATIÈRE

Voir Flash Accueil N°30 « *Goûts et dégoûts chez l'enfant* »

¹ Colette OSTERRIETH, psychologue au FRAJE, *Aspects relationnel et affectif du repas. Enfant et Nutrition – Guide à l'usage des professionnels* – ONE 2009 - p.108

Le chicon se marie parfaitement avec les poissons (saumon, thon, maquereau) mais aussi, les œufs, les pommes, la betterave rouge...

Voici trois recettes dont l'amertume du chicon équilibre le salé, sucré des autres aliments.



Wok de chicon à l'orange

Pour 4 enfants

Ingrédients

- 8 chicons
- 1 orange
- 1 échalote
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive

Préparation

- Peler et émincer finement l'échalote
- Laver les chicons, enlever les feuilles extérieures si elles sont abîmées, les couper en deux dans la longueur, ôter le cœur et émincer très finement
- Presser l'orange
- Faire chauffer l'huile d'olive dans le wok et faire suer l'échalote
- Ajouter les chicons émincés, faire cuire une minute, puis verser le jus d'orange et laisser cuire jusqu'à évaporation



Compote de pommes et d'endives

(comme repas de fruits dès 6 mois ou au dîner des plus de 18 mois)²

Pour 6 enfants

Ingrédients

- 4 chicons
- 4 pommes Jonagold³
- 1 échalote
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive

Préparation

10 minutes – cuisson 25 minutes

- Éplucher et émincer finement l'échalote
- Laver les chicons et les pommes
- Ôter le cœur du chicon et émincer les chicons en fines lamelles
- Éplucher et couper les pommes en petits morceaux
- Faire chauffer l'huile d'olive dans une casserole
- Ajouter l'échalote, les pommes et les chicons
- Laisser mijoter à feu doux jusqu'à obtention d'une belle compote



² Les fruits cuits, tels que les compotes, ne sont pas proposés au dîner avant l'âge de 18 mois - Voir page 49 de la brochure « *Chouette, on passe à table !* » ONE 2019

³ Ou autre pomme qui se prête bien à la cuisson (Boskoop, Reine des reinettes...)

Barquettes de chicons garnies de maquereau

A proposer en plat froid.
Cette préparation sera complétée par d'autres crudités ou cuitités⁴, un féculent et de la matière grasse.

Pour 4 enfants à partir de 18 mois

Ingrédients

- 1 chicon
- 1 boîte de maquereau au naturel de 125g, soit 80g de poisson (poids net)
- 1 petit-suisse nature entier
- Des feuilles de basilic (ou de persil, d'aneth...)
- Le jus d'un demi-citron

Préparation

10 minutes

- Laver le basilic et le ciseler
- Laver le chicon et séparer les feuilles
- Mélanger le maquereau, le petit-suisse, le jus de citron, le basilic ciselé
- Garnir les feuilles de chicon avec 1 cuillère à café de préparation par feuille

De nombreuses variantes de cette recette existent car la garniture peut être remplacée par des œufs mimosas, des « tartinades » de légumes... ou encore, donner simplement des feuilles de chicon nature. Selon la garniture choisie, les barquettes de chicon seront proposées en entrée, comme plat froid ou au goûter des enfants.

(i) Voir ou revoir les autres recettes de tartinades :

- Purée d'artichauts et purée de carottes - Flash Accueil N°16 : pique-nique
- Purée de lentilles aux carottes (Flash Accueil N°15 : les lentilles)



VOIR OU REVOIR UNE AUTRE RECETTE À BASE DE CHICONS

Flash accueil N°6 « Le chicon ou l'endive belge »

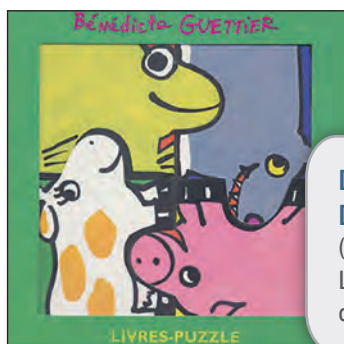
Amal ALAOUI, Nathalie CLAES et Cleo ROTUNNO
Pôle diététique - Direction Santé ONE

⁴ Voir Flash Accueil N°31 « Cuitités : késako ? » - pp. 26-27



RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Des jeux et des câlins



DANS LE VENTRE DE LA GRENOUILLE
(Bénédicte GUETTER, Loulou & Cie, L'école des loisirs)

À quoi sert un livre ? À quoi sert un livre puzzle ? À jouer, à comprendre son quotidien et son environnement proche ? La réponse est un peu au centre de toutes ces questions.

Les mots des albums créés par Bénédicte GUETTER touchent au plus juste les petites oreilles, ils sont sélectionnés minutieusement, rien n'est laissé au hasard. Alors pourquoi ne pas plonger dans ce « livre-puzzle » qui explique délicieusement ce que vous êtes susceptible de trouver dans les ventres de nos animaux familiers ou presque. Si le ventre de la vache accueille des pâquerettes, des boutons d'or et plein d'herbes tendres, celui du cochon surprendra tout le monde, en y trouvant une chaussure gauche. Et le ventre du loup ? Il entamera une joyeuse visite des contes traditionnels, une mise en bouche apéritive à la portée des petites oreilles. Et quand la lecture est terminée, il reste à faire le puzzle... un autre moment de plaisir.



POUR QUI CE PETIT BISOU ?
(Bénédicte GUETTER, Loulou & Cie, L'école des loisirs)

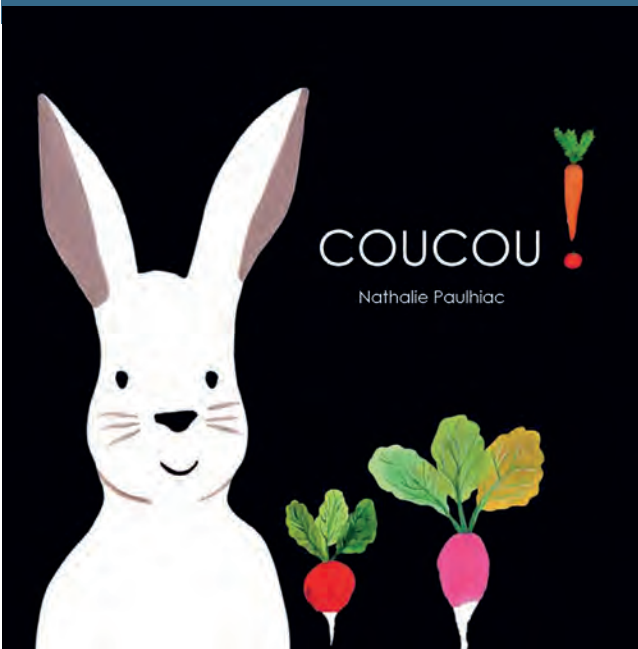
Et puis, après avoir joué, vient le temps des câlins, sous forme d'un album qui questionne l'enfant sur qui va recevoir un petit bisou. Un livre tendre qui permet un vrai dialogue avec l'enfant, à utiliser avant la sieste, sans modération...

Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

Désormais, un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouvera dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre. Vous pourrez l'y emprunter dans la mesure de sa disponibilité.



« COUCOU » : LE NOUVEAU LIVRE POUR LES TOUT-PETITS...

Permettre à tous les enfants et à leurs parents de parcourir ensemble un livre, de vivre un moment de partage privilégié d'émotions et de plaisirs...

L'ONE et le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont une nouvelle fois le grand plaisir de vous annoncer la naissance du petit frère de « Bon » : « Coucou », dessiné par Nathalie PAULHIAC et édité en collaboration avec les éditions «A pas de loups». Tiré à 65.000 exemplaires et distribué gratuitement via les Consultations de l'ONE à tous les enfants nés à partir de 2021, le livre narre l'histoire, sous forme de comptine, d'un petit lapin qui joue dans le jardin.

Un petit fascicule à destination des parents accompagne l'album. Il met en évidence ce moment de complicité autour du livre qui favorise le lien entre le parent et son tout-petit.

Lire aux tout-petits est vraiment important. L'acquisition du langage, la compréhension de son quotidien, le développement de l'imaginaire sont autant de bénéfices à tirer de la littérature jeunesse. Conscients de tous ces avantages, l'aventure entamée en 2015 avec l'Administration générale de la Culture se poursuit donc en 2021/2022 avec « Coucou ».

Basé sur une comptine, « Coucou » reprend tous les avantages : tisser du lien entre les générations, assurer la transmission de la culture mais aussi, développer la diversité culturelle. Chacun, chacune peut se lancer dans une comptine et développer du lien avec un tout-petit.

Les mots simples utilisés, les onomatopées, le rythme et les rimes du texte permettent à chaque lecteur d'adapter sa lecture et de la rendre vivante aisément. Les couleurs vives et contrastées, les lignes épurées du dessin ne manqueront pas de capter l'attention du tout-petit...et le plaisir des plus grands !

Cette édition est également disponible pour les professionnels de la petite enfance sur simple demande à fureurdelire@cfwb.be



POUR DÉCOUVRIR EN LIGNE

la présentation de cette belle édition par son autrice et son illustratrice et écouter une version lue/chantée de l'album par un enfant, rendez-vous sur https://youtu.be/rUcWXkR6c_I

Mireille DELESTRAIT,
Marie-Christine de TERWANGNE
Référentes Education Santé ONE



NOUVEAU SITE WEB BIBLIOTHÈQUES.BE fait peau neuve...

DÉCOUVREZ-LE DÈS AUJOURD'HUI !

Bibliothèques.be, le portail des bibliothèques publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles, partenaire de l'ONE, a récemment fait peau neuve. L'occasion de vous le présenter pour vous le faire (re)découvrir, et plus si affinités...

Le Service de la Lecture Publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en ligne son nouveau site : bibliothèques.be.

Portail des bibliothèques en Fédération Wallonie-Bruxelles, il est une fenêtre de visibilité pour ce secteur. Il centralise l'information utile aux bibliothécaires et usagers (plus de 7.000 livres numériques, service numérique de recherche d'articles, agenda participatif...).

Modernité, accessibilité et ergonomie sont les maîtres-mots de ce nouveau site web.

Sur bibliothèques.be, vous pouvez notamment :

- Localiser la bibliothèque la plus proche ;
- Réserver un ouvrage en ligne avec Samarcande ;
- Emprunter gratuitement des livres numériques avec Lirtuel ;
- Demander conseil à un·e bibliothécaire avec Eurêkoi ;
- Obtenir des copies numériques d'articles de périodiques via Perioclic ;
- Consulter l'agenda culturel pour découvrir des événements autour du livre et de la lecture.

Sa nouvelle version s'adapte à tous les formats d'appareil utilisés (smartphone, tablette et ordinateur).

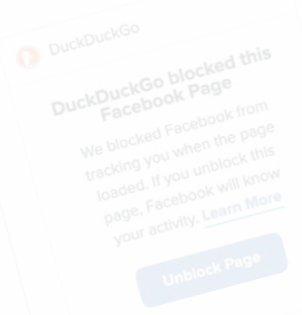
Que ce soit pour un usage professionnel (lecture aux enfants accueillis, mise à leur disposition de livres, in-formation...) ou privé (selon vos besoins et envies), n'hésitez pas à le consulter !



Bernard GEERTS
Conseiller Direction Appui et Conseil

En collaboration avec Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service Lecture publique de la FWB

100 ANS ! Le 17 octobre, les bibliothèques vous invitent à leur centenaire!





Notreplandeformation.be : LA NOUVELLE PLATEFORME POUR CONSTRUIRE ET PILOTER SON PLAN DE FORMATION !

Une plateforme incontournable pour vous accompagner dans la création ou la mise à jour de votre plan de formation.

Notreplandeformation.be a pour objectif d'offrir une aide pédagogique concrète pour élaborer, concrétiser et ajuster des plans de formation au sein des lieux d'accueil d'enfants de 0 à 18 ans (secteurs privé et public). Des outils sont proposés afin de vous accompagner dans les différentes étapes de la création d'un plan de formation, depuis le lancement du projet jusqu'à l'évaluation de la démarche.

À QUI S'ADRESSE NOTREPLANDEFORMATION.BE ?

À toute personne intéressée ou chargée de mettre en place un plan de formation, de gérer des compétences et de soutenir les apprentissages au sein d'un milieu d'accueil, y compris les (co-)accueillant.e-s d'enfants (quel que soit leur statut).

QUELS CONTENUS TROUVER SUR NOTREPLANDEFORMATION.BE

- Des tests de positionnement courts et simples sur vos pratiques (d'accueil et de formation)
- Des outils pratiques et des canevas
- La possibilité de se créer un compte en ligne pour élaborer à son rythme un plan de formation et centraliser ses documents institutionnels
- Un service conseil

QUELS LIENS AVEC MONCARNETDEBORD.BE ?

Les deux plateformes ont des points communs : toutes deux ont été élaborées via un partenariat APEF-ONE et ont pour mission de soutenir les dynamiques de formation en mobilisant notamment la réflexivité des professionnel-le-s autour de leurs pratiques. Concrètement, le carnet de bord peut, par exemple, mettre en lumière des besoins en matière de compétences que son utilisateur-riche peut choisir de faire remonter à son responsable lors de l'élaboration collective et concertée du plan de formation.



Vous souhaitez être informé-e-s des futures évolutions de la plateforme ?

La plateforme sera améliorée mois après mois. Inscrivez-vous dès maintenant à notre liste de diffusion pour ne rien manquer des nouveaux contenus et de nos futurs événements !

Claire PECHEUX,
Chargée de projets, APEF asbl

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

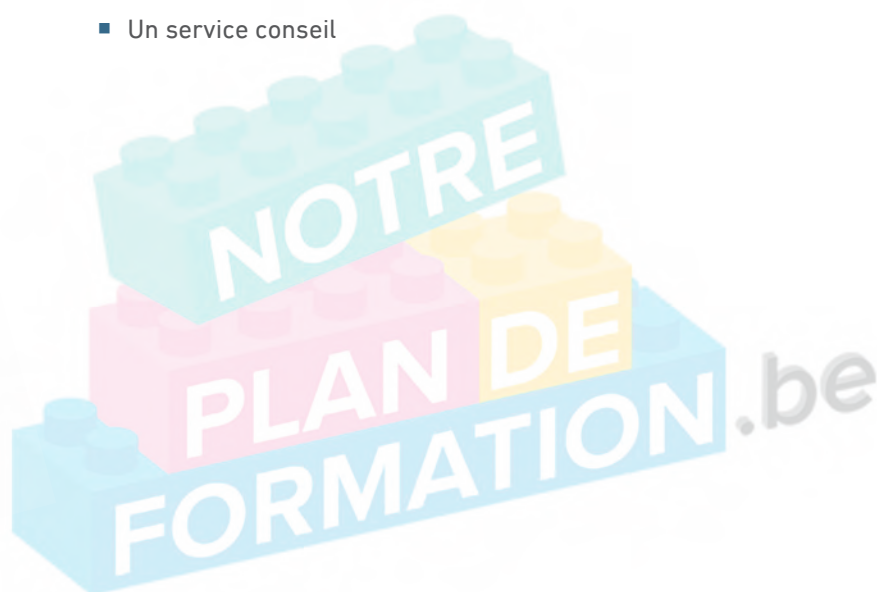
Service conseil [Notreplandeformation.be](https://www.notreplandeformation.be)
APEF asbl



plandeformationMAE@apefasbl.org



02 229 20 19





NOUVELLE BROCHURE ONE

LE SOMMEIL DE L'ENFANT EN MILIEU D'ACCUEIL



À présent, le défi à relever, en ayant pris connaissance de ce nouvel outil, consiste à prendre le recul nécessaire pour évaluer ses pratiques et envisager les ajustements utiles, tout en tenant compte des infrastructures existantes.

Nous vous souhaitons une belle découverte de cette nouvelle publication jointe à l'envoi de votre Flash Accueil 43. Votre Agent conseil, votre Coordinateur accueil ou le personnel médico-social des Services d'accueillant(e)s d'enfants se tient à votre disposition pour répondre à vos questionnements sur le sommeil de l'enfant en milieu d'accueil.

Si vous êtes une crèche et que vous souhaitez des exemplaires supplémentaires de la brochure, veuillez faire part de votre demande à l'adresse supports@one.be. Pour la commande d'affiches supplémentaires pour vos différents espaces repos, veuillez encoder votre demande sur le Bon de commande des outils du Service de l'Éducation à la santé, disponible sur le site Internet de l'ONE (<professionnel<Brochure Pro<Bon de commande papier).

À tout âge de la vie, dormir répond à un besoin vital. Le sommeil permet de récupérer de la fatigue physique et psychique accumulée au cours des périodes d'éveil. Son rôle dans le développement global de l'enfant est également très important, notamment au niveau de la mémorisation, de l'apprentissage, de la croissance...

Cette nouvelle brochure ONE rassemble un panel de ressources pour le professionnel en milieu d'accueil qui souhaite réfléchir ses pratiques pour un accueil de qualité pour tous et plus spécifiquement, lorsque le jeune enfant exprime le besoin de se reposer en collectivité. Ce support épingle aussi les équipements à éviter et les consignes importantes dans la prévention d'accidents durant le sommeil.

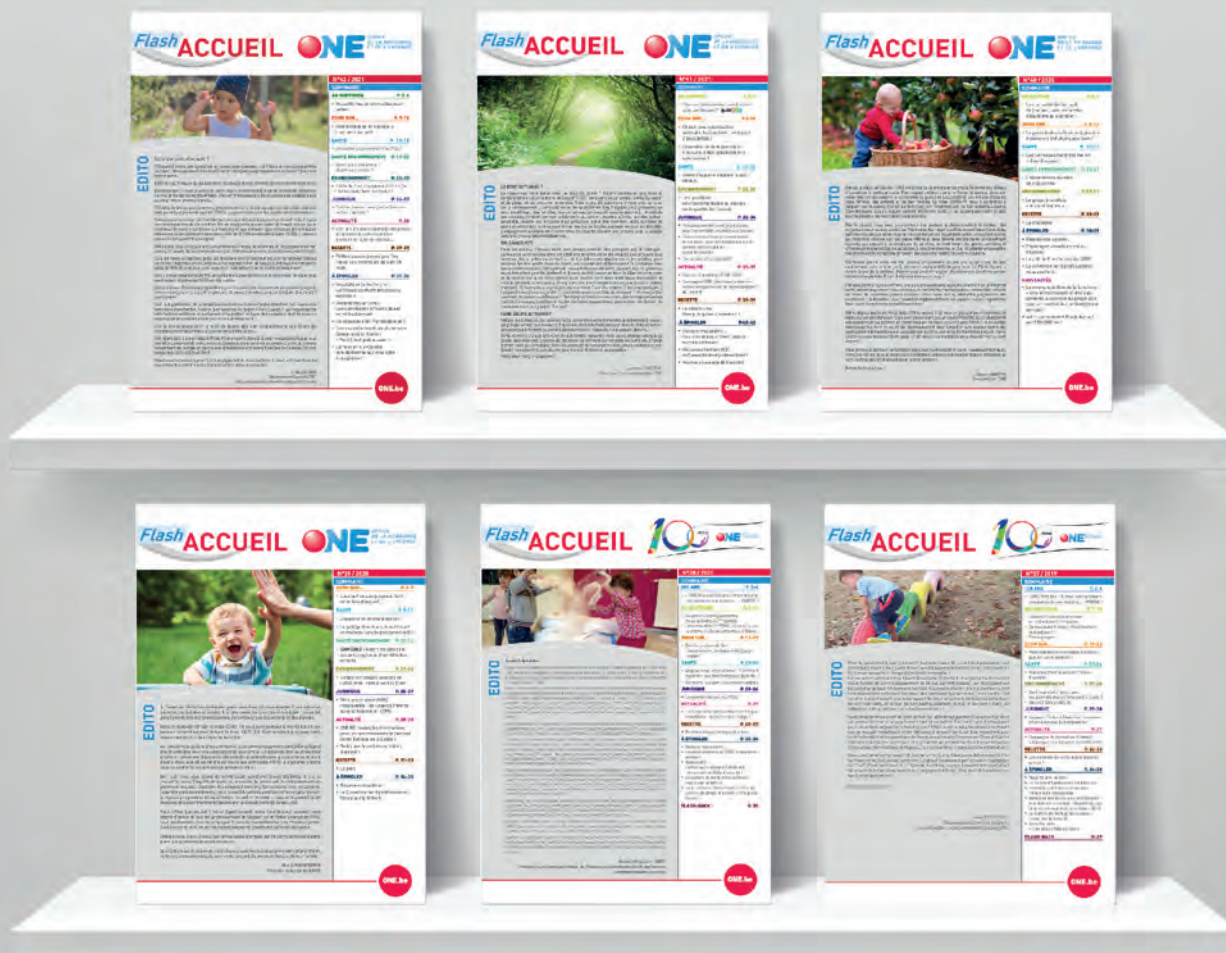
En fin de brochure, différents outils de soutien à la réflexion sont proposés, parmi lesquels : une ligne du temps qui reprend bon nombre de questions à se poser avant, pendant et après la mise au lit de l'enfant ; une check-list de points d'attention pour garantir un accueil de qualité dans l'espace repos et une affiche A3 qui permet également de se souvenir de ce qui y est recommandé, de ce qui ne l'est pas.

POUR DÉCOUVRIR LA VERSION WEB DE LA BROCHURE :

www.one.be (<professionnel<Brochure Pro<Milieux d'accueil)

Service Supports
de la Direction de la Coordination Accueil





RAPPEL : VOTRE ABONNEMENT FLASH ACCUEIL DISPONIBLE SUR VOTRE PORTAIL PRO !

Chaque Pouvoir organisateur (pour chacun de ses milieux d'accueil) et chaque Accueillant(e) d'enfants indépendant(e) a la possibilité de choisir entre la version papier et/ou la newsletter du Flash Accueil. Pour ce faire, rendez-vous sur votre portail Pro et en bas de page, cliquez sur le pavé bleu « Gérer les envois de documents ».

Pour les crèches, vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires par édition du Flash Accueil, à concurrence de maximum 1 exemplaire par tranche de 14 enfants accueillis. Vous pouvez modifier votre choix d'abonnement à tout moment.



BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Contactez flashaccueil@one.be

Service Supports de la Direction
de la Coordination Accueil

IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
BIANCHI Eleonora
BOCKSTAEL Anne
BRASSEUR Clément
BROHÉE Catherine
BUFFET Bénédicte
BUISSERET Gaëlle
CARRILLO Paloma
CLAES Nathalie
COUTEAU Diane-Sophie
DELESTRAIT Mireille
DELINETE Isabelle
DE TERWANGNE Marie-Christine
DUPONT Aurélie
FORTEMPS Anne
GEERTS Bernard

GHIGNY Laurence
GOETGHEBUER Tessa
HOSPEL Virginie
KAIN Florine
MARCHAND Brigitte
MICHEL Aurore
MINNOY Alexandre
ROTUNNO Cleo
SONCK Thérèse
VANDERHEYDEN Nadine
VAN RAEMDONCK Nathalie
APEF asbl

Remerciements à

Mme DOKENS, directrice de la crèche
« Nounous & Patachon », Aix-sur-Cloie
Mme GRAEF, accueillante indépendante, Ethe
Mme MOUANI, concierge de la crèche des
Lutins, Forest
ASBL WORMS

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
DUJARDIN CORINNE
VINCENT DOMINIQUE

EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 4600 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2021/74.80/93
MAFACT DOCBR0042